

CERTIFICATION

Je certifie que ce travail a été entièrement réalisé par **MAMAN Abdoul Kodiri** étudiant en Economie et Gestion des Exploitations Agricoles (EGEA) et **ALI Zul-Kifouli** étudiant en Economie Appliquée (E-App) de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey Calavi sous ma supervision.

Le superviseur

Dr. Rose Edwige FIAMOHE, PhD

AVERTISSEMENT

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi n'entend donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	ii
TABLE DES MATIERES	iii
DEDICACE 1	v
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	vii
LISTE DES FIGURES	ix
Figure1 : Calcul de la valeur ajoutée(VA).....	ix
Figure 2 : acteurs de la chaîne de noix pour l'exportation et leur fonction respective.....	ix
Figure 3 : circuit de commercialisation de noix.....	ix
Figure 4 : Cartographie des acteurs de la chaîne de valeurs des noix brutes et leurs structures Respectives.....	ix
LISTE DES TABLEAUX	x
RESUME.....	xi
ABSTRACT	xii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE	3
1.1 Historique du PAPA	3
1.2 Structure du PAPA.....	3
1.3 Mission, objectifs et activités du PAPA	6
1.4 Les activités menées au cours de notre stage, les compétences acquises ainsi que les difficultés rencontrées	8
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGQUE DE RECHERCHE	10
2.1 CADRE THEORIQUE DE RECHERCHE.....	10
Il s'agira ici d'une part d'aborder la problématique, les objectifs, les hypothèses et la revue de littérature d'autre part.....	10
2.1.1 Problématique	10
2.1.2 Objectifs.....	11
2.1.3 Hypothèses	12
2.1.4 Revue de littérature.....	12
2.2 CADRE METHODOLOGIQUE DE RECHERCHE	20
2.2.1 Milieu d'étude et échantillonnage	20
2.2.2 Méthodes et outils de collecte des données.....	22
2.2.3 La recherche documentaire	23
2.2.4 Traitement des données	23

2.2.5 Méthodes d'analyse	23
CHAPITRE 3 : RESULTATS ET DISCUSSIONS	25
3.1. Caractéristiques socio-économique des producteurs.....	25
3.2 Présentation et analyse des résultats	26
3.2.1 Les acteurs de la chaîne de noix pour l'exportation et leurs fonctions respective.....	26
3.2.2 Interactions entre acteurs et Gouvernance dans la chaîne de noix brute à l'exportation	26
3.2.3 Cartographie de la chaîne de noix brutes cajou.....	30
3.2.4 Les institutions d'appui et de régulation des CVA	30
3.2.5 Analyse de la rentabilité financière de la CVA brute cajou à l'exportation.....	35
Conclusion générale et suggestions.....	41
Suggestions.....	42
Conclusion générale.....	44
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE	a

DEDICACE 1

Je dédie ce mémoire à :

Mon père **MAMAN Moussiliou**, lui qui a eu l'intelligence d'assurer ma scolarisation et la finesse d'esprit de veiller à mon instruction ; pour m'avoir inculqué l'amour du travail bien fait mais qui malheureusement a été très tôt rappelé à Dieu dans la fleur de l'âge. J'ai une pieuse pensée pour lui.

Ma mère **BANKOLE Ganiatou** pour ces efforts qu'elle n'a cessés de ménager pour assurer ma formation scolaire et universitaire. Puisse l'Eternel lui accorde de pouvoir jouir des fruits de ce travail jusqu'au bout.

Tous mes frères et sœurs pour tous leurs conseils, soutiens spirituel ; financier et matériel.

MAMAN Abdoul Kodiri

DEDICACE 2

Je dédie ce mémoire à :

Mon père **ALI-LIADI Fataï**, lui qui a eu l'intelligence d'assurer ma scolarisation et la finesse d'esprit de veiller à mon instruction ; pour m'avoir inculqué l'amour du travail bien fait.

Ma mère **TOGNIBO Monique** pour ces efforts qu'elle n'a cessés de ménager pour assurer ma formation scolaire et universitaire. Puisse l'Eternel lui accorde de pouvoir jouir des fruits de ce travail jusqu'au bout.

Tous mes frères et sœur pour tous leurs conseils, soutiens spirituel ; financier et matériel.

ALI Zul-Kifouli

REMERCIEMENTS

L'accomplissement du présent travail n'a été possible que grâce à la participation active de plusieurs personnes à qui nous exprimons notre profonde gratitude. Ainsi, nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance :

1. A notre directrice de mémoire **Dr. Rose Edwige FIAMOHE** pour avoir accepté de diriger le présent mémoire malgré ses multiples occupations ;
2. A notre maître de stage, le **Dr. Patrice Y. ADEGBOLA**, Directeur du PAPA pour toute l'attention et toute la rigueur scientifique qu'il a accordées à la supervision de notre travail. Malgré ses multiples occupations, il a accepté de superviser ce travail. Qu'il retrouve ici toutes nos sincères reconnaissances ;
3. Au doyen de la FASEG, le **Prof. B. Charlemagne IGUE** ; et à tout le corps professoral ; que ce mémoire soit le résultat des sacrifices consentis dans le cadre de notre formation ;
4. Tous les corps enseignants, le personnel administratif de la FASEG pour leur précieuse contribution à notre formation, nous garderons toujours en mémoire la bonté de tous ;
5. Aux membres du jury qui ont accordé un intérêt particulier à ce travail et qui malgré leurs diverses occupations et charges ont accepté de sacrifier de leur précieux temps pour y porter leur jugement ; infiniment merci ;
6. A tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre afin que cette œuvre soit une réalité ; recevez notre profonde gratitude.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AC	:	African Cashewnut Initiative
ASF	:	Association des Services Financiers
APS	:	Analyse de Politique Sectorielle
BC	:	Balance Commerciale
BRS	:	Banque Régionale de Solidarité
CARDER	:	Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural
CEBENO	:	Centre Béninois de Normalisation et de Contrôle de la Qualité
CeRPA	:	Centres Régionaux pour la Promotion Agricole
CLCAM	:	Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuelle
CNAB	:	Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin
CRA	:	Centre de Recherche Agricole
CVA	:	Chaîne de Valeur Ajoutée
DAGRI	:	Direction de l'Agriculture
DANA	:	Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée
DGCE	:	Direction Générale du Commerce Extérieur
DPQC	:	Direction de la Promotion de la Qualité et du Conditionnement
FAO	:	Food and Agriculture Organisation
FENAPAB	:	Fédération Nationale des Producteurs d'Anacarde du Bénin
FSA	:	Faculté des Sciences Agronomiques
GCV	:	Gouvernance de Chaîne de Valeur
GIZ	:	Deutsche Gesellschaft für international Zusammenarbeit
Ha	:	Hectare
IMF	:	Institution de Micro finance
INRAB	:	Institut National des Recherches Agricoles du Bénin
LESR	:	Laboratoire d'Economie et de Sociologie Rural

MAEP	:	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MEF	:	Ministère de l'Economie et des Finances
MIC	:	Ministère de l'Industrie et du Commerce
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
ONS	:	Office National de la Stabilisation et du Soutien des Prix des Produits Agricoles
OP	:	Organisation Paysanne
PADFA	:	Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles
PADME	:	Association pour la Promotion et l'Appui au Développement des Micro-Entreprises
PADSA	:	Programme d'Appui au Développement du Secteur Agricole
PAMRAD	:	Programme d'Appui au Monde Rural de l'Atacora et de la Donga
PAPA	:	Programme d'Analyse de Politiques Agricoles
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PMA	:	Programme de Promotion de la Mécanisation Agricole
ProCGRN	:	Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles
PSRS	:	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
PTAA	:	Programme de Technologies Agro- Alimentaires
PTF	:	Partenaires Techniques et Financiers
SNRA	:	Système National de Recherche Agronomique
SOBEMAP	:	Société Béninoise de Manutention Portuaire
SONAPRA	:	Société Nationale pour la Promotion Agricole
UAC	:	Université d'Abomey-Calavi
UCP	:	Union Communale de Producteurs
UCPA	:	Union Communale des Producteurs d'Anacarde

LISTE DES FIGURES

Figure1 : Calcul de la valeur ajoutée(VA).....	14
Figure 2 : acteurs de la chaîne de noix pour l'exportation et leur fonction respective.....	26
Figure 3 : circuit de commercialisation de noix.....	30
Figure 4 : Cartographie des acteurs de la chaîne de valeurs des noix brutes et leurs structures Respective.....	34

LISTE DES TABLEAUX

Tableau1 : Répartition des producteurs par département et commune.....	21
Tableau2 : Répartition des commerçants par département et commune.....	22
Tableau 3 : Répartition des producteurs selon le niveau d'instruction par sexe.....	25
Tableau 4 : âge et nombre d'année d'expérience des producteurs enquêtés.....	25
Tableau 5 : Statistiques descriptives de la superficie emblavée par les producteurs en ha.....	35
Tableau 6 : Statistiques descriptives du produit brut d'exploitation (PB) des producteurs.....	35
Tableau 7 : Statistiques descriptives de la consommation intermédiaire des producteurs en FCFA/kg.....	36
Tableau 8 : Statistiques descriptives de valeur ajoutée des producteurs.....	36
Tableau 9 : Statistiques descriptives de la rémunération de la main d'œuvre (Les charges) des producteurs en FCFA/kg.....	37
Tableau 10 : Statistiques descriptives du résultat brut d'exploitation des producteurs en FCFA/kg.....	37
Tableau 11 : Statistiques descriptives du ratio VA/CA ou VA/RB des producteurs.....	37
Tableau 12 : Compte d'exploitation des producteurs (synthèse).....	38
Tableau 13 : Prix d'achat moyen des commerçants en FCFA/kg.....	38
Tableau 14 : Charges moyenne des commerçants en FCFA/kg	39
Tableau 15: Taxes moyen supportées par des commerçants en FCFA/kg	39
Tableau 16 : Prix de vente (PBM) moyen des commerçants en FCFA/kg.....	39
Tableau 17 : résultat net d'exploitation moyen des commerçants en FCA /kg.....	40
Tableau 18 : compte d'exploitation des commerçants (synthèse).....	40

RESUME

L'anacarde représente actuellement au Bénin, la deuxième culture d'exportation après le coton. Le gouvernement a donc jugé nécessaire de s'investir pour la réorganisation de la filière anacarde afin d'améliorer la productivité en noix de cajou et la qualité de la noix d'anacarde béninoise. C'est dans ce cadre que cette recherche vise à étudier la gouvernance de la chaîne de valeur noix brute anacarde à l'exportation. La présente étude a pour objectifs d'identifier les acteurs de la chaîne de valeur noix brute cajou à l'exportation et leurs rôles ainsi que les interactions existantes entre eux, puis d'analyser la rentabilité financière de cette CVA. Pour ce faire, la statistique descriptive, la cartographie de la chaîne de valeur, le diagramme interrelationnel et le compte d'exploitation ont été utilisés pour l'analyse des données. Les données de la base du PAPA utilisée ont été collectées dans les départements du Zou, des collines, du Borgou, et de la Donga auprès d'un échantillon de 657 producteurs et de 82 commerçants. Les résultats de cette étude montrent que la chaîne de valeur noix brute anacarde à l'exportation est financièrement rentable avec des résultats nets d'exploitation positifs du maillon producteur et du maillon commerçant respectivement estimés à 168,8517 FCFA/kg et à 72,4738 FCFA/kg en moyenne de noix brutes. De plus, le diagramme interrelationnel et la cartographie des différents acteurs et structures intervenant dans cette CVA révèlent les liens d'interdépendances entre ces acteurs. D'où la nécessité des interactions pour le fonctionnement de la chaîne de valeur noix brute anacarde à l'exportation.

Mots clés : chaîne de valeur ; interaction ; Bénin ; rentabilité financière ; cartographie

ABSTRACT

The cashew tree represents currently in Benin, the second culture of export after the cotton. The government judged necessary therefore to invest for the reorganization of the path cashew in order to improve the productivity in cashew nut and the quality of the Beninese cashew nut. It is in this setting that this research aims to study the governance of the chain of value walnut ruffian cashew to the export. The present survey has for objectives to identify the actors of the chain of value walnut ruffian cashew to the export and their roles as well as the existing interactions between them, then to analyze the financial profitability of this CVA. For this fact, the quantitative data of the basis used have been collected in the departments of Zou, hill, Borgou, Donga and Atacora by a sample of 657 producers and 82 tradesmen. The statistical descriptive, the cartography of the value chain, the interrelational diagram and the account of exploitation one been used for the analysis of the data. The results of this survey show that the chain of value walnut ruffian cashew to the export is respectively financially profitable with net results of exploitation positive of the link producer and the commercial link valued in 168,8517 FCFA/kg and in 72,4738 FCFA/kg on average of raw walnuts. Besides, the interrelational diagram and the cartography of the different actors and structures intervening in this CVA reveal the ties of interdependences between these actors. From where the necessity of the interactions for the working of the chain of value walnut ruffian cashew to the export. Some suggestions have been made these actors and the public authority right side up.

Key words: cashew; value chain; interaction; Benin; financial profitability, cartography

INTRODUCTION

En Afrique, plus de 70% des populations vivant en milieu rural sont tributaires de l'agriculture pour leur alimentation et leurs moyens de subsistance (FIDA, 2004). Aujourd'hui, l'agriculture est au cœur des politiques de développement (Diop, 2012). De plus, l'agriculture est le principal pôle de croissance, et d'amélioration de la sécurité alimentaire dans la majorité des pays Africains. Les gouvernements de l'Afrique de l'Ouest en générale et particulièrement ceux du Benin, s'emploient à définir des projets de programmes de développement au profit de la promotion et l'émergence des différentes cultures vivrières et cultures de rentes. L'anacarde (*Anacardium Occidentale*) est une culture de rente qui s'est développée et est devenue capitale pour bon nombre de producteurs d'où sa place dans les filières prioritaires pour le gouvernement.

Depuis la fin des années 1990, la noix de cajou est devenue l'un des plus importants produits d'exportation d'Afrique de l'Ouest et la principale culture de rente après le coton. La production mondiale de noix de cajou en 2012 a été supérieure à 2200.000 tonnes de noix brute, soit l'équivalent de 440.000 tonnes d'amande de cajou (Riceau, 2013). L'anacarde, représente pour le Bénin une grande option de diversification des recettes d'exportation des produits agricoles. En effet, deuxième culture d'exportation du Bénin avec 121497 tonnes en 2011 (FAOSTAT, 2014), l'anacarde contribue à 24,87% au revenu agricole d'exportation et participe à l'amélioration des revenus de nombreux producteurs (ICA, 2010).

Le secteur agricole du Bénin a connu une longue période de difficultés dues à la chute de la production du coton qui constituait le pôle stratégique de l'agriculture béninoise. La diversification des cultures d'exportation s'avère nécessaire et l'anacarde pourrait être une culture alternative. Les exportations de noix brutes d'anacarde du Bénin sur le marché international (Chine, Indonésie, Vietnam, Union Européenne, etc.) ont beaucoup évolué ces dernières années, en passant de 19.174 tonnes en 1997 à 69.357 tonnes en 2006 (PRSA, 2011).

Au plan économique, le Bénin assure près de 3,5 % de la production mondiale de noix brutes et espère accroître la production en quantité et en qualité pour améliorer ses capacités d'exportation (Ricaud, 2013). Aussi le marché international de noix d'anacarde ne cesse d'accroître et le Bénin veut se faire une place de choix parmi les pays producteurs et exportateurs de l'Afrique.

Pour orienter les autorités dans la promotion de cette filière, il serait important de s'interroger sur la gouvernance des différentes chaînes de valeur ajoutée de la filière anacarde. Ainsi, nous

étudierons dans ce document, *la gouvernance de la chaîne de valeur ajoutée noix brute d'anacarde à l'exportation*. Il s'agira spécifiquement d'identifier les acteurs de la chaîne de valeur ajoutée noix brutes cajou et leurs interactions d'une part, et d'analyser la rentabilité financière de cette CVA d'autre part.

Ce travail est présenté en trois chapitres essentiels. Dans un premier chapitre, le cadre institutionnel a été abordé. Le second chapitre présente le cadre théorique et méthodologique de l'étude. Enfin, les résultats sont présentés dans le troisième chapitre suivi de quelques suggestions et de la conclusion.

CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

Ce chapitre présente le Programme d'Analyse de la Politique Agricole (PAPA) à travers son historique, sa structure, sa mission et son fonctionnement et aussi les activités menés au cours de notre stage, les compétences acquises ainsi que les difficultés rencontrées.

1.1 Historique du PAPA

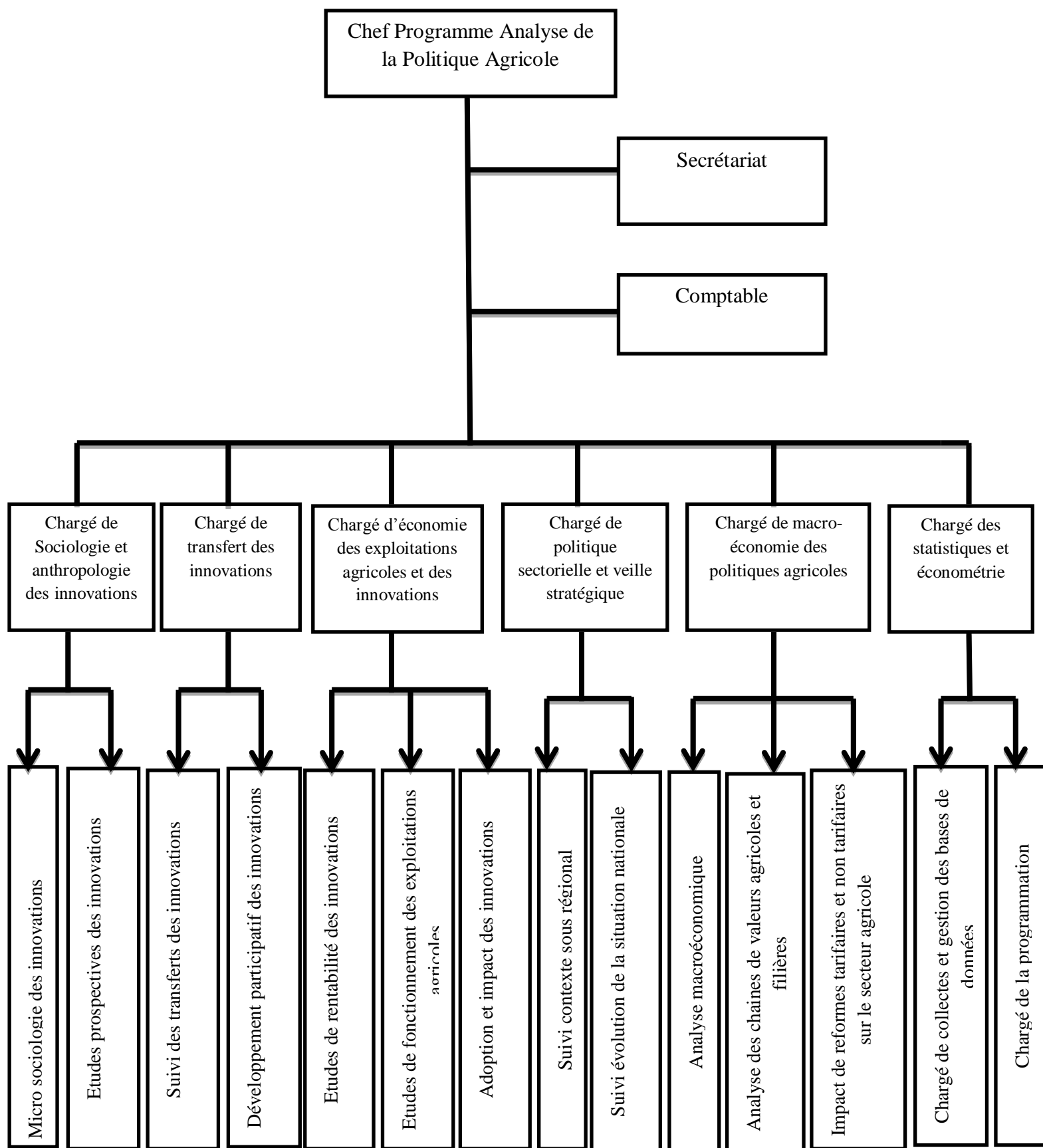
L'entité qui a abrité notre stage est le Laboratoire d'Economie et de Sociologie Rurale (LESR) créé en 1975 et installé depuis lors dans l'enceinte du Lycée Technique de Porto-Novo. En janvier 2015, le PAPA rejoint l'ancien siège de l'INRAB, où il a installé ses bureaux. Ce n'est qu'en 1996 qu'il est devenu Programme Analyse de la Politique Agricole. Il est l'un des trois (03) programmes du Centre de Recherche Agricole à vocation nationale basé à Agonkanmey (CRA-Agonkanmey), qui lui est un des six (06) Centres de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB). Ce changement de dénomination se justifie par une nouvelle orientation donnée à cette structure lors des réflexions sur le Plan Directeur de la Recherche Agricole Nationale. Cette nouvelle orientation consiste en l'analyse des impacts des stratégies de développement dans le cadre de la politique agricole. Dans ce sens, le PAPA exerce toutes les activités dévolues au LESR, avec toute fois de nouvelles fonctions à lui assignées par les réformes de la recherche agricole au Bénin adoptées en 1992. L'objectif global du Programme Analyse de la Politique Agricole est d'aider à comprendre les interactions entre le secteur agricole et l'environnement socio-économique et institutionnel.

1.2 Structure du PAPA

A la faveur de l'actualisation en cours, le PAPA est subdivisé en six (06) sous-programmes en dehors du service administratif et financier et du secrétariat. Il s'agit notamment du :

- sous-programme Analyse de Politique Sectorielle (APS) qui s'occupe du contexte sous régional et du suivi, de l'évaluation de la situation nationale. Il a la responsabilité de l'évaluation ex-ante et à postériori de politique agricole/sectorielle pour la réduction de la pauvreté. Il s'intéresse aux études diagnostiques et prospectives sur les filières et les marchés de produits agricoles et appuie la Direction Générale de l'institut dans le positionnement de la recherche au niveau de la politique sectorielle.
- sous-programme Sociologie des Innovations (SI) qui se focalise sur la microsociologie des différentes innovations agricoles ; et réalise des études prospectives sur ces innovations.

- sous-programme Transfert des Technologies (TT) est mis en œuvre à travers trois(03) volets : suivi des expériences de transfert de technologies sur le plan international; participation au processus d'élaboration des technologies ; analyse des systèmes de communication au sein des acteurs.
- sous-programme Micro-économie des Technologies (MiET) qui est axé sur trois (03) volets : l'économie des exploitations agricoles ; analyse de rentabilité ; élaboration des outils méthodologiques de formation pour la réalisation des référentiels technico-économique.
- sous- programme Macro-économie des Technologies (MaET) qui a pour mission : l'étude d'impact des technologies ; l'analyse de la compétitivité de filières agricoles ; l'étude d'impact des réformes tarifaires et non tarifaires sur le secteur agricole.
- sous-programme Statistique et Biométrie (SB) qui est transversal aux autres sous-programmes. Sur la base des données collectées et celles secondaires, il produit et constitue des statistiques agricoles tant sur le plan national, régional qu'international. Il s'occupe aussi de la programmation et de l'analyse des données.
- Pour ce qui est du service administratif et financier et du secrétariat, il a pour fonctions le suivi des courriers, la saisie des rapports et des publications, la tenue de la caisse et de la comptabilité, le traitement des justificatifs, etc. Synthétiquement, on obtient l'organigramme suivant



1.3 Mission, objectifs et activités du PAPA

Le Programme Analyse de la Politique Agricole a pour mission de : « déterminer les goulots d'étranglement des stratégies de développement par l'analyse des instruments de politiques agricoles (politique des prix, politique micro-économique, politique de crédit, politique de production et politique foncière) et partant, de fournir aux décideurs des informations détaillées sur lesquelles ils pourront baser leur prise de décision ». Le Programme Analyse de la Politique Agricole est un programme de recherche par excellence. La plupart des travaux qui s'effectuent au PAPA tourne, autour des différentes phases du processus de recherche. Il s'agit entre autres de :

- a- L'identification des contraintes : elle est faite lors des ateliers avec les producteurs. La décision d'identifier les contraintes est prise entre le PAPA et la direction générale de l'INRAB. Au cours de ces ateliers, les chercheurs recensent de façon participative avec les producteurs les contraintes qui s'imposent à ces derniers.
- b- La rédaction de protocole de recherche : sur la base des contraintes relevées, les chercheurs du PAPA élaborent des protocoles de recherche. Ces protocoles sont envoyés au service du Système National de Recherche Agronomique (SNRA), qui s'occupe de la validation des protocoles. Une fois l'étape de validation de protocole dépassée, une équipe de chercheurs et d'assistants de recherche se met en place pour déterminer les zones d'enquête, élaborer des outils de collecte de données et les outils d'analyse.
- c- La collecte des données : Elle est réalisée par les techniciens de recherche et les assistants de chercheurs auxquels on associe si nécessaire les stagiaires. Les enquêteurs sont recrutés pour la circonstance et formés pour la conduite des enquêtes de terrain sur la base des questionnaires élaborés. Cette formation est l'occasion de présenter aux membres de l'équipe de collecte, les objectifs visés par l'étude et l'importance de la qualité des données collectées dans les résultats et les conclusions de l'étude. Les enquêteurs sont confrontés des fois au refus des producteurs de leur fournir des informations. Ceci serait dû au fait que les producteurs ne sont plus informés ni récompensés en retour pour les informations obtenues d'eux.
- d- Le dépouillement et la saisie des données : cette phase consiste à séparer, ordonner et classer les informations recueillies sur le terrain. Elle regroupe les étapes suivantes :
 - ✓ La codification : cette opération consiste à attribuer des codes aux différentes modalités de chaque variable définie lors de l'enquête. Ceci facilitera la saisie des

données qui ne consistera plus qu'à la saisie de ces différents codes. Dans ce cadre, on peut établir un livre de codes qui renferme le nom de chaque variable, sa définition, ses modalités, et les codes correspondants à chaque modalité.

- ✓ La saisie des données : On procède à la saisie des données en réalisant dans un premier temps le masque de saisie. La saisie des données est effectuée par des opérateurs de saisie recrutés pour la circonstance. Aussi, les stagiaires en service au PAPA sont initiés à la saisie des données afin qu'ils puissent participer aux activités. Les opérateurs de saisie peuvent être d'un domaine différent de celui de l'agriculture. La plupart des saisies est faite dans le logiciel ACCESS. Il s'agit d'un logiciel simple et facilement maîtrisable suite à une formation mais nécessite plus de temps. Il arrive que des bailleurs internationaux commanditent des enquêtes au PAPA. Dans ce cas, les bailleurs envoient les masques de saisie où seront saisies les données. De plus, des agents formateurs sont envoyés afin de former les agents de saisie sur l'utilisation de la base. Dans le souci de gagner du temps et de palier aux problèmes de fusion des données, une nouvelle base en ligne a été introduite au PAPA. A cet effet, toutes les données saisies par les différents agents sont immédiatement centralisées dans un ordinateur. Mais l'utilisation de cette base nécessite, la connexion en permanence à l'internet et des ordinateurs non virosés. La connexion internet faisant défaut au PAPA, cette nouvelle technologie n'a pas été adoptée.
- e- Le nettoyage de la base de données : au cours de cette opération, on vérifie la base de données afin de relever les erreurs éventuelles enregistrées au cours de la saisie. Lorsqu'il s'avère que certains codes ne correspondent à rien dans le livre de code, on vérifie au niveau des questionnaires d'enquête si ce n'était pas une erreur de saisie.
- f- L'analyse des données: c'est une étape qui mobilise plus d'agents Assistants de recherche et de chercheurs y compris l'intervention du Chef programme. Il s'agit de faire des manipulations des données afin de donner une interprétation aux résultats. A cet effet, on fait des calculs de paramètres statistique descriptive (moyenne, mode, quartiles, etc.), des estimations de modèles économétriques (les régressions). Suite à ceci, des tests statistiques sont faits pour vérifier la signification des paramètres et des modèles. C'est une étape importante et très sensible puisque les résultats issus de cette phase seront ceux qui expliqueraient les phénomènes constatés sur le terrain. Aussi, il faille faire l'utilisation des logiciels les plus performants afin d'aboutir après analyse a des conclusions qui reflètent les données collectées. La rédaction du rapport et/ou

d'articles : l'article ou le rapport est le vecteur privilégié de communication des résultats de recherche. C'est le moyen par lequel, le PAPA rend compte de ses activités. La rédaction est surtout la tâche des assistants de recherche. Les rapports ou articles sont envoyés au CRA-Agonkanmey puis à la direction de l'INRAB et enfin au MAEP. Les ateliers scientifiques sont organisés à la fin de chaque cycle de gestion pour présenter les résultats de recherche devant plusieurs acteurs de recherche et de développement dans l'espoir que les résultats soient validés et utilisés. Il faut signaler que le PAPA dispose d'une bibliothèque mais non fonctionnelle pour garder les rapports des activités réalisées.

Au-delà de la recherche, les agents du PAPA se donnent aux activités de consultations pour les projets et d'encadrement d'étudiant en fin de cycle dans les universités publiques comme privées. On peut distinguer des étudiants de la Faculté des Sciences Agronomique (FSA), de la Faculté d'Agronomie de Parakou (FA), de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO), de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG), et de l'Université Africaine de Technologie et de Management (UATM) Gaza-Formation, etc.

1.4 Les activités menées au cours de notre stage, les compétences acquises ainsi que les difficultés rencontrées

Au cours de notre stage, nous avons été initiés à la saisie des données dans les masques de saisie. Ce qui nous permet de participer aux activités du PAPA en effectuant la saisie des données. Nous avons pu connaître certains logiciels de traitement des données tels que STATA ; SPSS ; MINI TAB et les logiciels de transfert de données d'un logiciel à un autre comme STAT transfert. Ce qui a facilité un peu l'étape d'analyse de ce travail. Au terme de notre stage, nous avons eu aussi une idée sur le processus de réalisation d'une base de données et plus de notions sur la méthodologie d'une recherche scientifique. Ce stage, a favorisé le développement de notre esprit de tolérance, notre curiosité, notre concentration à la saisie, notre capacité à travailler en équipe et sous pression, et notre maîtrise du clavier. Au Programme Analyse de la Politique Agricole, certains problèmes de dysfonctionnement existent.

Le PAPA est confronté à de véritables problèmes de structuration. La structuration du PAPA n'a pas prévu quelqu'un pour suppléer le Chef Programme en cas d'absence de ce dernier ou au cas où il est occupé. Ce problème est très sérieux que nous en sommes victime au cours du

stage. En effet, il manque un chargé des stagiaires ou un assistant du C/PAPA pouvant bien nous encadrer, nous orienter, nous suivre et répondre à nos préoccupations à temps.

CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGUE DE RECHERCHE

2.1 CADRE THEORIQUE DE RECHERCHE

Il s'agira ici d'une part d'aborder la problématique, les objectifs, les hypothèses et la revue de littérature d'autre part.

2.1.1 Problématique

Les potentiels de la filière anacarde pour le développement du Bénin sont considérables. En effet toutes les parties de l'anacardier (arbre, feuilles, fruits) sont utilisables à des fins économiques. Les zones écologiques favorables à l'anacardier au Bénin se situent entre les parallèles passant par Abomey au sud et celui joignant Natitingou à Gogounou au Nord. Cette bande englobe ainsi les départements de l'Atacora, de la Donga, de l'Alibori, du Borgou, des Collines et du Zou. Mais d'autres départements comme le plateau peuvent être relativement favorables à la production fruitière d'anacarde (Tandjiékpon et al, 2005) la noix d'anacarde représente la deuxième culture d'exportation du Bénin après le coton (PSRSA, 2011) et occupe d'après FAOSTAT (2008), 190.000ha de terre. Elle contribue pour 8 % au revenu d'exportation national et 24,87 % à celui d'exportation agricole et représente 3 % du PIB national et 7 % du PIB agricole (Matthess et al. 2008). Avec plus de 40 .000 tonnes au cours de la campagne agricole 2007-2008, la culture de noix de cajou connaît donc, une certaine émergence aux côtés du coton. Cependant, cette filière est confrontée à plusieurs difficultés. Depuis la production à l'exportation, en passant par la commercialisation, la transformation et la consommation locale, cette filière rencontre selon (PSRSA) les problèmes tels que la faible disponibilité de produits phytosanitaires, la baisse de la production et de la qualité du produit, la non utilisation des engrais due à l'insuffisance d'appui conseil au profit des producteurs c'est-à-dire l'encadrement adéquat, la non appropriation des technologies de transformation de la noix d'acajou, la difficulté d'accès aux crédits pour les transformateurs, la faiblesse des liens d'affaires au sein de la filière, l'inexistence d'interprofessions, etc. En dehors de coton qui est aussi à réorganiser, la filière anacarde demeure faiblement organisée pour augmenter la production et tirer profit de son avantage sur le marché mondial. Cette situation représente la source des obstacles auxquels font face les acteurs de cette filière. Ceci rend compliquer voir inefficace les appuis de l'Etat et des Partenaires Techniques et financiers (PTF) à la dite filière.

Au regard de ces insuffisances, plusieurs efforts ont été fournis par le gouvernement à travers le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et les Institutions de Recherche

Agricole et aussi par d'autres acteurs intervenant dans l'agriculture sur la filière anacarde afin de trouver des solutions à ces problèmes. Il est donc important de mener une étude sur le domaine de la gouvernance de chaînes de valeur anacarde pour apprécier l'effet des travaux qui ont été effectués en vue du renforcement des liens d'affaires au sein de la filière, de l'instauration d'interprofessions et de l'amélioration du revenu des producteurs et commerçants d'anacarde. Ainsi, nous nous sommes donné le devoir d'étudier la gouvernance de la chaîne de valeur ajoutée noix brute cajou à l'exportation en basant nos recherches sur le thème «*étude de la gouvernance de la chaîne de valeur noix brute d'anacarde à l'exportation au Benin*». Pour accomplir ce devoir, nous essayerons de répondre aux questions suivantes : quels sont les acteurs de la CVA noix brute cajou à l'exportation et leurs rôles ? Existe-t-il des interactions entre les acteurs intervenant dans la chaîne de valeur ajoutée noix brutes d'anacarde à l'exportation ? Ces liens sont-ils nécessaires pour le bon fonctionnement de cette CVA ? La chaîne de valeur noix brutes anacarde est-elle rentable financièrement ?

Les approches de réponses à ces questions permettront de connaître les relations de pouvoir et les règles du jeu des transactions entre les acteurs, le rôle des acteurs et des différents structures d'appui et de régulation de la filière et de savoir si financièrement la CVA noix brute à l'exportation est rentable ou pas. Elles permettront également d'identifier les problèmes que rencontrent les différents acteurs de la chaîne et de suggérer des pistes de solutions nécessaires à l'évolution de cette filière en générale, et de cette CVA en particulier. Cette étude nous permettra en fin, de mettre en pratique les formations théoriques acquises.

2.1.2 Objectifs

2.1.2.1 Objectif général

L'objectif général de ce travail est d'étudier la gouvernance au sein de la chaîne de valeur ajoutée noix brutes d'anacarde à l'exportation.

2.1.2.2 Objectifs spécifiques

Spécifiquement, il s'agira d' :

OS1 : Identifier les acteurs de la chaîne de valeur ajoutée noix brutes cajou à l'exportation, leurs rôles et leurs interactions.

OS2 : Analyser la rentabilité financière de la chaîne de valeur ajoutée noix brutes cajou à l'exportation.

2.1.3 Hypothèses

L'organisation d'un travail de recherche autour d'hypothèse de travail constitue le meilleur moyen de le mener avec ordre. En effet deux (02) hypothèses serviront de fil conducteur pour ce travail :

H1 : Les interactions entre différents acteurs intervenants dans la chaîne de valeur ajoutée noix brutes d'anacarde à l'exportation sont nécessaire pour son fonctionnement.

H2 : La chaîne de valeur noix brute d'anacarde à l'exportation est financièrement rentable.

2.1.4 Revue de littérature

Le champ d'étude de la gouvernance de la chaîne de valeur noix brute de l'anacarde qui fait objet de notre recherche est vaste et n'est pas resté intact. Dans cette phase, nous clarifierons les concepts essentiels pour la cohérence et la compréhension de notre travail. Aussi, une synthèse de quelques résultats auxquels d'autres chercheurs sont parvenus et qui sont pertinents pour notre étude, sera faite.

2.1.4.1 clarification des concepts

I- La gouvernance de la chaîne de valeur

Un concept important à l'étude des chaînes de valeur est celui de la gouvernance. La gouvernance de la chaîne de valeur décrit les relations éventuellement changeantes entre ceux qui sont dans la capacité de fixer les conditions des transactions aux différentes étapes de la chaîne voire sur son ensemble et les autres acteurs. La gouvernance traite du «comment les chaînes de valeur sont organisées (ou coordonnées)» et particulièrement « qui joue quel rôle ou qui prend les décisions » dans la chaîne (relations de pouvoir) (BIT, 2006).

La notion de gouvernance est un point central de notre étude. Nous l'empruntons au concept de chaîne de valeur pour l'appliquer à la chaîne de commercialisation où elle permettra de comprendre au mieux les relations entre acteurs aux divers niveaux de la chaîne et de juger de la coordination et de l'intégration des activités.

II- Chaîne de valeur ajoutée

Une chaîne de valeur est une séquence de combinaisons de facteurs de production, orientées sur la cible, qui créent un produit ou service commercialisable de sa conception à la consommation finale. Les activités que comprend une chaîne de valeur, peuvent être contenues dans une seule entreprise ou réparties dans plusieurs entreprises, aussi bien que dans un emplacement géographique ou étendues dans des secteurs plus larges.

Le terme de Chaîne de Valeur se réfère au fait que la valeur est ajoutée aux premiers produits ou produits préliminaires par la combinaison d'autres ressources (par exemple les outils, la main d'œuvre, le savoir et les compétences, d'autres matières premières ou des produits préliminaires). Comme le produit passe par plusieurs étapes de la chaîne de valeur, la valeur du produit augmente. On distingue plusieurs chaînes de valeur dans la filière anacarde dont la CVA-noix acajou brutes pour l'exportation.

La chaîne de valeur ajoutée noix brute anacarde à l'exportation dont il est question dans ce document, est composée de deux principaux maillons notamment le maillon producteur et le maillon commerçant.

III- Rentabilité

C'est le rapport entre un revenu obtenu ou prévu et les ressources employées pour l'obtenir. La notion s'applique notamment aux entreprises mais aussi à tout investissement (wiktionnaire). Les analystes économiques distinguent deux sortes de rentabilité que sont la rentabilité financière et la rentabilité économique. La rentabilité financière constitue un élément privilégié pour l'évaluation de la performance des entreprises. Elle estime le revenu financier (profit, intérêts) d'un agent alors que la rentabilité économique exprime les avantages ou les gains pour la collectivité dans son ensemble. Elle est donc mesurée à partir des indicateurs issus du compte d'exploitation.

IV- Compte d'exploitation

Le compte d'exploitation est un compte financier qui résume deux (02) sous compte à savoir le compte de production et le compte de charge d'une entreprise au cours d'un exercice comptable. C'est donc un état qui rend compte des résultats de l'entreprise pendant l'exercice. Autrement dit, compte d'exploitation fait part des ressources et emplois issus de l'exploitation. Les ressources de ce compte sont appelées «Produits» et les emplois «Charges».

- Compte de Production

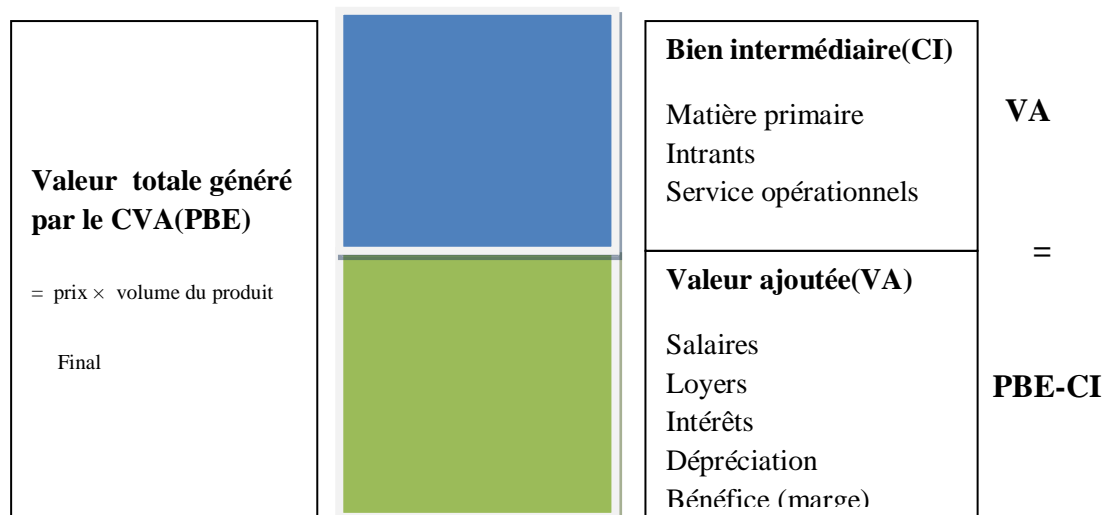
Selon QUENUM (2014), Le compte de production est essentiellement constitué par le Produit Brute d'Exploitation(PBE). Le PBE est un indicateur de base qui fait part de la valeur de tous les biens produits sur l'exploitation au cours de la durée d'exercice qui peut être l'année, la campagne agricole ou un cycle. Autrement dit, le PBE est le total des ventes des produits issus de cette exploitation. Il est un très bon indicateur de l'activité d'une exploitation et permet notamment d'appréhender la taille d'une exploitation et de connaître sa part de marché dans son secteur. C'est le compte qui présente la valeur de la production.

- Compte des charges

Ce compte prend en compte quatre (04) formes de charges supportées par l'exploitant. Nous avons au prime abord, les Consommations Intermédiaires (CI) qui prennent en compte l'ensemble des biens et services qui sont détruit ou transformés lors du processus de production ou soient incorporés au produit. Elles sont nécessaires pour la production. Ensuite, on a les frais liés à la main d'œuvre (Cm) qui concernent les coûts liés aux opérations culturales. Après, on a les frais généraux qui prennent en compte les impôts et taxes liés à la production. Enfin, on a la dotation aux amortissements qui concerne la valeur de l'amortissement des matériels observés au cours de l'exercice.

- Valeur ajoutée.

La valeur ajoutée est une notion d'économie qui permet de mesurer la richesse créée par un acteur économique. C'est la différence entre le Produit Brute D'exploitation (PBE) et les Consommations Intermédiaires(CI) d'une exploitation. C'est la valeur qui permet de mesurer la contribution exacte d'une entité de production à la création de richesse (Quenum, 2013). Elle sert à rémunérer les agents économiques qui concourent au fonctionnement de l'entreprise. Ces agents économiques sont répartis en trois catégories à savoir : les salariés, les apporteurs de capitaux et les administrations. L'entreprise elle même a une partie de la valeur ajoutée non distribuée qui constitue de réserve indispensable au futur investissement. C'est un paramètre composite issu du chiffre d'affaires (valeur des extrants) après déduction des ressources consommées (intrants) pour produire. La figures 1 ci-dessous illustre le calcul de la VA



Source : rapport atelier de validation de la filière anacarde(2008)

Figure1 : Calcul de la valeur ajoutée(VA)

-Résultat Net d'Exploitation (RNE) et Résultat Net (RN)

Le RNE est obtenu à partir d'une extraction des dotations aux amortissements des équipements, des impôts afférents et des frais financiers de la valeur ajoutée (QUENUM, 2013). Il représente la recette dégagée par les activités d'exploitation de l'entreprise. De cet agrégat, nous obtenons le résultat net (RN) qui est donné par la différence entre le résultat net d'exploitation et les coûts liés à la main d'œuvre. Ces agrégats sont des indicateurs du compte résultat et permettent d'effectuer une évaluation de la rentabilité au sein de l'exploitation.

V- La notion de commercialisation

Selon BARKER (1981), on définit la commercialisation comme l'activité qui a lieu au Marché, c'est le terme global utilisé pour décrire les échanges entre acheteurs et vendeurs qui tentent de maximiser leur profit ou utilité subjective. Cependant la commercialisation ne se réduit pas au simple échange entre acteurs qui a lieu sur un lieu physique prédéfini. DESA (1991) et FAO(2005) définissent en effet la commercialisation comme étant une série de fonctions séquentielles accomplies pendant le transfert d'un produit depuis la production jusqu'à la consommation. Ces définitions montrent que la commercialisation n'est pas restreinte à la simple fonction d'échange entre acheteurs et vendeurs d'un bien. C'est un processus qui met en scène des acteurs (agents) positionnés à divers niveaux de la chaîne de commercialisation et qui accomplissent diverses fonctions, services et activités permettant la mise à disposition des produits au consommateur final.

VI- Fonction de la commercialisation

Les fonctions commerciales sont les différentes opérations qui permettent de fournir en des lieux et en des temps opportuns aux consommateurs, les produits dont ils ont besoin. Elles sont exécutées par les différents agents intermédiaires qui agissent individuellement ou collectivement et se spécialisent dans les divers services impliqués dans l'achat et la vente des produits et dans leur transfert du producteur au consommateur final (SINGBO, 2000). Pour GOOSSENS (1998), ces fonctions sont de trois ordres :

- une fonction d'échange (achat, vente, formation des prix) ;
- une fonction physique (collecte et transport, stockage, transformation et emballage, triage et classification) ; et
- une fonction de facilitation (financement, couverture du risque, information objective sur les conditions de commercialisation, recherche et développement, promotion des ventes).

VII- Les agents de commercialisation

On appelle agent un acteur économique, c'est-à-dire une cellule élémentaire. Il peut s'agir d'un intervenant dans l'économie, d'un centre autonome d'action et de décision, d'une personne physique (paysan, commerçant, consommateur) ou d'une personne morale (entreprise, administration, organisme de développement). Par extension, on utilise le terme d'agent pour parler de l'ensemble des acteurs d'un même type. Du point de vue des échanges, un agent constitue une sorte de «territoire» économique, clos par une frontière (FAO, 2005). On distingue essentiellement deux catégories d'agents selon l'importance du rôle joué dans le système de commercialisation, à savoir les acteurs principaux (collecteurs, grossistes et détaillants) et les acteurs secondaires (magasinier, courtier...). Les premiers sont actifs dans l'activité et sont les intermédiaires directs entre producteurs et consommateurs. Les seconds sont des accompagnateurs dans l'exécution des tâches, et comprennent : les magasiniers, courtiers, cambistes, transporteurs, etc.

VIII- Cartographie de la chaîne de valeur

Chaque fois qu'on transforme quelque chose pour un client interne ou externe, on passe par un processus appelé *chaîne de valeur*. Dessiner une carte de cette chaîne est une des façons les plus efficaces de reconnaître et éliminer les sources de gaspillage. Cette carte représente :

- l'ensemble des étapes, avec ou sans valeur ajoutée, qui sont nécessaires pour transformer une matière première en produit fini
- l'ensemble des flux d'information qui permettent de gérer ces étapes.

La cartographie de la chaîne de valeur donne une vue d'ensemble du processus de la conception au lancement d'un produit.

Une fois la carte établie, on analyse les étapes en recueillant des données comme les temps de cycle, les pourcentages de rejet et les temps de changement de production. Cette analyse aide à réduire au minimum les activités sans valeur ajoutée et à repenser les façons de faire. La carte de la chaîne de valeur permet ainsi de mettre au point un processus optimal.

IX- Diagramme

Un diagramme est une représentation visuelle simplifiée et structurée des concepts, des idées, des constructions, des relations, des données statistiques, de l'anatomie etc. employé dans tous

les aspects des activités humaines pour visualiser et éclaircir la matière. Un diagramme permet aussi de décrire des phénomènes, de mettre en évidence des corrélations en certains facteurs ou de représenter des parties d'un ensemble.

2.1.4.2 Travaux empiriques

Dans cette partie de notre document, il est question de présenter quelques travaux antérieurs réalisés sur les concepts de notre thème.

Ainsi, Dr. MATTHESS ; VIDEGLA ; MAEP ; Dr. AGBO ; SOHINTO ; et AKELE dans « rapport Atelier Validation Filière Anacarde Bénin (2008) », ont conclu qu'au regard des analyses les CVA amandes blanches et amandes torréfiées sont les plus indiquées à créer d'emplois et de revenus. Et que toutefois, une analyse approfondie sur la performance de la CVA noix brute pourrait permettre de ressortir les alternatifs de systèmes de production qui optimisent le revenu et accroît les possibilités de création d'emplois. Ils ont noté aussi que les faibles performances de cette CVA sont actuellement liées à la faible exploitation des potentialités et des opportunités dont elle regorge. Selon ces auteurs, la mise à niveau de chaînes de valeur repose sur le dialogue structurée et la coopération entre le secteur privé et public. Une condition de succès est la clarification consensuelle des rôles et contributions selon le principe de subsidiarité.

SOULIER (2013), fait remarquer que trois variables déterminent le mode de gouvernance d'une chaîne de valeur :

1. La complexité des transactions : C'est la mesure dans laquelle les transactions nécessitent/créent des interactions entre acteurs. Une plus grande complexité nécessitera des interactions plus importantes. Plus complexes sont les transactions, plus élaborées sont les formes de gouvernance.
2. L'habileté des acteurs à codifier les transactions : C'est la mesure dans laquelle les informations et connaissances nécessaires aux transactions peuvent être codifiées et transmises de manière efficiente entre les acteurs en interaction. C'est la capacité des partenaires à s'échanger des données et des informations complexes.
3. La compétence des fournisseurs : c'est la capacité des fournisseurs à s'adapter aux demandes des acteurs avec lesquels ils sont en interactions. Une telle capacité nécessite des compétences clés afin de se réajuster et/ou s'accorder avec les demandes des partenaires. Elle procurera aux fournisseurs une certaine indépendance alors que

dans le cas contraire la firme dominante s'assurera ses approvisionnements par l'intégration ou la capture de ses fournisseurs.

GEREFFI ; HUMPHREY ; et STURGEON ont retenu cinq possibilités de combinaisons de variables possibles donnant ainsi cinq types de gouvernance des chaînes de valeurs. Les types de gouvernances issues de cette typologie sont :

Le marché : Les transactions sont facilement codifiées, ce qui permet aux fournisseurs de proposer le bien sans interactions ex-ante avec les acheteurs. Il y a ainsi peu d'échange d'information, et les acteurs apprennent peu l'un de l'autre (l'interaction). Les coûts de changement de partenaire sont faibles pour les deux parties. Il n'y a pas de coordination explicite, les acheteurs se positionnant par rapport à des caractéristiques de produits et des prix décidés par les vendeurs. Le mécanisme de coordination central est donc le prix. Il n'y a pas d'asymétrie de pouvoir. Ce type de gouvernance de la chaîne de valeur consiste en rapports basés sur le marché, parce que les conditions d'échanges de marchandises et de services sont négociées quotidiennement sur la base du prix du marché.

La gouvernance modulaire : Les fournisseurs produisent un bien ou un service en fonction de paramètres spécifiques définis par l'acheteur. Le produit bénéficie alors d'une certaine spécification, de normes et de standards. L'architecture de production est modulaire (spécificité moyenne des investissements), ce qui permet aux fournisseurs à partir de plusieurs blocs physiques de construction (ou sous-systèmes) de répondre à des demandes différentes par des combinaisons variées de ces éléments. Des standards techniques simplifient les interactions entre acteurs. Ainsi, ce mode d'organisation permet aux partenaires de gérer des transactions plutôt complexes tout en bénéficiant d'avantages de la gouvernance par le marché (faible prix, rapidité, flexibilité...). Les asymétries de pouvoir sont relativement faibles car il est facilement possible de changer de partenaire et les acteurs travaillent avec plusieurs partenaires.

La gouvernance relationnelle: L'adaptation des fournisseurs à une information complexe et difficilement codifiable est permise par la mise en place de relations fréquentes avec l'acheteur, qui conduit souvent à une interdépendance et un degré de spécificité du capital relativement haut. Des connaissances sont implicitement échangées entre des fournisseurs hautement compétents et des acheteurs désireux d'accroître leur savoir-faire. Le niveau de coordination explicite est important, ce qui implique des coûts de changement de partenaire élevés. Ces relations sont maintenues par des critères de réputation (ou de liens ethniques et

familiaux), de proximité spatiale, et de confiance. Le pouvoir est plus équilibré entre les entreprises car les deux ont des compétences clés.

La gouvernance captive : La complexité des spécifications du produit nécessite une forte implication de l'acteur dominant dans la production (ex-ante et ex-post) ce qui l'incite à favoriser la dépendance de ses fournisseurs de manière à ce que ses concurrents ne bénéficient pas de ses efforts. On parle de dépendance transactionnelle de petits fournisseurs vis-à-vis de leur acheteur car les coûts de changements de partenaire sont élevés. La coordination explicite et l'asymétrie de pouvoir sont hautes. Les informations circulent donc de manière unidirectionnelle.

La hiérarchie : L'entreprise organise elle-même la production du produit dont elle a besoin par le biais de la hiérarchie. Des échanges fréquents ont lieu entre les unités (connaissance, réseau d'inputs...) sous la forme d'instructions unidirectionnelles.

Aussi, SEDJRO et AGATA (2002) dans leur document « Analyse du secteur de l'anacarde situation actuelle et perspective de développement », ont abordé plusieurs aspects sur la filière anacarde dont la commercialisation et l'exportation des noix brutes d'anacarde. Selon ces auteurs, la chaîne de commercialisation est généralement longue et se caractérise par des circuits reliés directement à un exportateur en passant par un commerçant ou acheteur ayant des activités régionales. Au terme de l'étude menée par SINGBO ; SAVI et SODJINO, il se dégage les conclusions suivantes :

- la production d'anacarde constitue une activité très importante dans le département des Collines. Les facteurs favorables à cette culture seraient : la culture cotonnière, la disponibilité de terre, le climat favorable et la compétitivité qualité de la noix du Bénin;
- les quatre premières contraintes à la production/entretien d'anacarde sont : la pénibilité de l'entretien des plantations, l'insuffisance de moyens financiers, les feux de brousse et les dégâts des insectes (fourmis, coléoptères). Au niveau de la récolte, les trois principales contraintes sont le vol, les maux de reins et la morsure de serpent et de scorpion. En ce qui concerne le stockage/conservation et la commercialisation, les quatre principales contraintes sont le marché d'écoulement non intéressant, la forte fluctuation des prix, le manque d'entente entre producteurs vis-à-vis des acheteurs et l'inorganisation de la commercialisation;
- la commercialisation des noix de cajou suit des circuits généralement non officiels. La multiplicité des réseaux de commercialisation, due au fonctionnement indépendant, entraîne une forte concurrence qui, parfois, favorise la hausse des prix au producteur ;

- il existe plusieurs organisations de producteurs d'anacarde sur le terrain, sur lesquelles pourraient se baser les premières tentatives d'organisation de la filière. Ces tentatives doivent commencer par une meilleure structuration des organisations existantes et une sensibilisation des membres de ces organisations sur l'intérêt qu'ils ont à s'organiser ;
- le mélange des noix du Bénin avec celles du Nigeria (via Save) ou du Togo (via Bantè et Savalou) est l'œuvre des collecteurs, des courtiers et des grands grossistes. Ces noix étrangères représentent 18 à 20% des noix exportées à partir du Bénin ; CRINOT (2013) a montré par une analyse de la rentabilité que tous les systèmes de culture d'anacarde identifiés dans son étude sont globalement rentables sur le plan financier et économique. D'autre part, l'analyse de l'avantage comparatif grâce à la MAP multi-période lui a permis de tirer la conclusion que tous les systèmes de culture ont un avantage comparatif pour la production d'anacarde. D'après son étude, l'analyse des effets de la politique tarifaire de l'Etat signale que la politique actuelle ne donne aucune protection nominale aux producteurs d'anacarde.

De l'étude de Patrice Y. ADEGBOLA et Jacques A. ZINSOU(2009), il est à noter que l'élévation du prix de vente des producteurs induit le renouvellement des vieilles plantations peu productives. Ce qui impacte positivement le rendement.

2.2 CADRE METHODOLOGIQUE DE RECHERCHE

Dans une œuvre de recherche scientifique, la méthodologie est l'ensemble des démarches entreprises pour atteindre les objectifs fixés (HOUEJOKLOUNON, 2001). Ainsi, dans ce paragraphe, nous aborderons les méthodes d'analyse et de la collecte des informations de la base de données utilisée.

2.2.1 Milieu d'étude et échantillonnage

Les informations de la base de données du PAPA utilisées dans cette étude ont été globalement collectées dans cinq (5) départements sur les sept (7) départements producteurs d'anacarde que compte le Bénin. Il s'agit des départements de l'Atacora, de la Donga, du Borgou, des Collines et du Zou qui constituent les zones les plus favorables à la production de l'anacardier. Les communes ont été retenues en tenant compte de leur contribution à la Production totale du département auquel elles appartiennent. Le nombre de communes retenues par département a varié. Le principal critère ayant servi de guide dans le choix des villages a été leur niveau d'accessibilité au moment de la mise en œuvre de l'enquête. Ces choix ont été réalisés avec l'aide des agents du Centre Communal pour la Promotion Agricole

(CeCPA) au niveau de chaque commune. Dans chacun de ces villages retenus, une liste des producteurs de noix de cajou a été établie avec les responsables (les secrétaires en l'occurrence) des organisations de ces producteurs, ou dans le cas où elles n'existent pas, l'aide des chefs de villages et de certains leaders a été sollicitée. A partir de cette liste, le nombre de producteurs à enquêter a été tiré au hasard sans remise en utilisant leur numéro. Cette étude a concerné au total un échantillon de 657 producteurs de noix de cajou, de 82 commerçants de noix cajou. Les tableaux suivants donnent les détails sur l'échantillonnage des producteurs et des commerçants.

Tableau1 : Répartition des producteurs par département et commune

				Effectif	Fréquence
DEPARTEMENT:	Borgou	COMMUNE:	Kalalé	44	6,7%
			N'Dali	22	3,3%
			Tchaourou	22	3,3%
			Sous Total 1	88	13,4%
	Colline	COMMUNE:	Bantè	44	6,7%
			Dassa-Zounme	66	10,0%
			Ouesse	66	10,0%
			Savalou	66	10,0%
			Sous Total 2	242	36,8%
	Donga	COMMUNE:	Bassila	42	6,4%
			Copargo	66	10,0%
			Djougou	87	13,2%
			Ouaké	88	13,4%
			SousTotal 3	283	43,1%
	Zou	COMMUNE:	Djida	44	6,7%
			SousTotal4	44	6,7%
	totale				657

Source : réalisé par les auteurs (enquête PAPA 2011)

Tableau2 : Répartition des commerçants par département et commune

Départements d'enquête	Communes d'enquête	Effectifs	Pourcentages
Colline	Bantè	8	9,8 %
	Dassa	8	9,8 %
	Glazoué	8	9,8 %
	Ouessè	8	9,8 %
	Sous total 1	32	39,2
Zou	Djidja	8	9,8 %
Borgou	Nikki	8	9,8 %
	Tchaourou	8	9,8 %
	Sous total 2	16	19,6
Donga	Bassila	8	9,8 %
	Djougou	8	9,8 %
	Sous total 3	16	19,6
Atacora	Kouandé	10	12,2
TOTAL		82	100 %

Source : réalisé par les auteurs (enquête PAPA 2011)

2.2.2 Méthodes et outils de collecte des données

En vue de mieux tester les hypothèses formulées dans notre étude et pour atteindre les objectifs fixés ci-dessus, nous avons utilisé essentiellement des données secondaires (obtenues à partir de la base de données du PAPA et de la recherche documentaire) et aussi des données primaires (obtenues auprès des acteurs des différents maillons).

Les données de cette base ont été collectées à l'aide de deux (2) lots de questionnaires. Le premier lot a servi à la collecte des données auprès de chaque acteur pris individuellement (producteurs de noix de cajou, commerçants). Les données collectées au niveau producteurs sont relatives d'une part, aux caractéristiques socioéconomiques et démographiques des producteurs (sexe, niveau d'éducation formelle, situation matrimoniale, accès au crédit, taille du ménage, etc.) et d'autre part, à leur exploitation (pratiques agricoles relatives à l'anacarde, rendement, quantité et coûts des différents intrants de production, prix de vente des noix de cajou, quantité, coût et durée de vie du petit outillage, coût d'aménagement, coût d'entretien des plantations, taxes et autres). Les commerçants ont été principalement interviewés sur les différents circuits d'approvisionnement en noix cajou et les différents fournisseurs, les différents prix pratiqués et leur mode de fixation, les types de clients à qui ils livrent leur produits, le processus de financement de leurs activités, les coûts de transport, des matériels utilisés, des différents taxes et impôts. Le second lot du questionnaire contenait les questions liées à l'environnement du producteur et a permis de collecter les données relatives aux caractéristiques socio-économiques des villages d'enquêtes. Nous avons par ailleurs, enquêté quelques acteurs (les producteurs, les commerçants et quelques Unions Régionale des

Producteurs d'Anacarde) à titre complémentaire aux données de la base pour se renseigner sur leur mode d'organisation et les relations qu'ils entretiennent entre eux. Puis des recherches documentaires ont été effectuées pour une bonne orientation des données collectées. Le Focus groupe et l'interview individuel ont été nos méthodes de collecte. Comme outil de collecte, nous avons utilisé le guide d'entretien et le questionnaire.

2.2.3 La recherche documentaire

La recherche documentaire est faite dans divers centres et institutions tel que le centre de documentation de la Faculté des Sciences Agronomiques (BIDOC). Les mémoires, les rapports et thèses ont été consultés. Nous avons également exploré des documents électroniques disponibles sur l'internet. Le traitement et l'analyse ont en suite suivi.

2.2.4 Traitement des données

Le traitement des textes a été réalisé avec le logiciel Word 2007. Les statistiques descriptives ont été effectuées à l'aide du logiciel SPSS version 21.

2.2.5 Méthodes d'analyse

Les méthodes d'analyse qui sont utilisées dans ce mémoire sont complémentaires et se justifient à partir de leur pertinence pour l'atteinte des objectifs de recherches et la vérification des hypothèses. Ainsi, ces méthodes d'analyses se justifient en référence aux hypothèses posées.

H1 : Les interactions entre différents acteurs intervenants dans la chaîne de valeur ajoutée noix brutes d'anacarde sont nécessaire pour son fonctionnement.

Deux niveaux essentiels sont à considérer dans cette chaîne de valeur ajoutée. Il s'agit des producteurs, et des commerçants (les collecteurs ; les semi grossistes ; les grands grossistes et les courtiers). Ainsi, pour vérifier cette hypothèse, Les Diagrammes interrelationnels et la Cartographie de la chaîne de valeur sont les méthodes d'analyse utilisées.

H2: La chaîne de valeur noix brute d'anacarde à l'exportation est financièrement rentable. La valeur du produit final incorpore la valeur de tous les facteurs qui ont concouru à la production. Outre la valeur des consommations intermédiaires(CI), elle tient donc compte des flux de dépenses sur la période liée : (i) au service financier qui rend possible nombre d'activités productives, (ii) aux taxes et impôts divers et enfin à la dotation aux amortissements. Les consommations intermédiaires se composent des coûts de

semences/plantules, des engrais, des produits phytosanitaires, de la location de moyens de production, des frais d'entretien et de réparation du matériel (Fabre, 1994). On a donc :

$$VA = PB - CI(1)$$

Le résultat brut d'exploitation (RBE) est obtenu en diminuant de la VA la rémunération du travail, les frais financiers (ex. intérêts payés sur crédit) et les taxes payées sur produits. Il exprime le gain ou la perte économique de l'agent une fois toutes les charges d'exploitation courantes acquittées. Le RBE est donné par la formule :

$$RBE = VA - (Rémunération du travail + frais financiers + Taxes) (2)$$

Le résultat net d'exploitation (RNE) correspond au solde du RBE diminué de la valeur de l'amortissement. Il a pour formule (Fabre, 1994) :

$$RNE = RBE - Amortissement (3)$$

Ces indicateurs sont utilisés pour mesurer la rentabilité financière de la chaîne de valeur noix brutes. Ainsi, nous présenterons l'analyse de rentabilité des maillons de la CVA noix brutes. Pour ce fait, nous avons utilisé la méthode d'analyse descriptive. Ainsi pour vérifier cette hypothèse, des tableaux et des graphiques ont été réalisés ; nous avons élaboré les comptes d'exploitations des producteurs et des commerçants puis nous avons déduit les RNE de ces maillons à partir d'un ensemble d'indicateurs dont les méthodes de calcul ont été expliquées ci-dessus. Ces indicateurs sont calculés par rapport aux données d'enquête de la base de données commerçants et producteurs qui a été mise à notre disposition par le PAPA. La rentabilité Financière de cette CVA a été appréciée par rapport aux résultats nets d'exploitation (RNE).

L'hypothèse **H2** sera confirmée si les résultats nets d'exploitation issus des différents maillons considérés dans cette CVA sont positifs.

CHAPITRE 3 : RESULTATS ET DISCUSSIONS

Dans ce chapitre, il s'agira de présenter et d'analyser les résultats issus des travaux de terrain puis de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses à partir de ces résultats pour en déduire des recommandations.

3.1. Caractéristiques socio-économique des producteurs

La lecture du tableau suivante nous fait savoir que sur 638 hommes enquêtés, 453 (71%) ne sont pas instruits contre 185 (29%) instruits. Du côté des femmes, sur 19 enquêtés, 18(94%) ne sont pas instruits contre 1(5,26%) instruits.

Tableau 3 : Répartition des producteurs selon le niveau d'instruction par sexe

		homme		Femme		Total
		Effectifs	Fréquences	Effectifs	Fréquences	Effectif
instruction formelle	Non	453	71%	18	94%	471
	Oui	185	29%	1	5,26%	186
TOTAL		638	100%	19	100%	657

Source : réalisé par les auteurs (enquête PAPA 2011)

Le tableau 4 montre que l'âge moyen des producteurs hommes enquêtés est de 50 ans, de 22 ans au minimum, et de 95 ans au maximum. Leur nombre d'année d'expérience moyenne est 14 ans, le minimum 2 ans et le maximum 50 ans. En ce qui concerne les producteurs femmes enquêtés, l'âge varie de 35 ans à 70 ans avec un âge moyen de 56 ans. Leur année d'expérience moyenne est 17 ans, le minimum 8 ans et le maximum 40 ans.

Tableau 4 : âge et nombre d'année d'expérience des producteurs enquêtés

	Homme			Femme		
	Moyenne	Minimum	Maximum	Moyenne	Minimum	Maximum
Age des producteurs	50 (15)	22	95	56(12)	35	70
Nombre d'année d'expérience	14(7)	2	50	17(9)	08	40

() écart-type

Source : réalisé par les auteurs (enquête PAPA 2011)

3.2 Présentation et analyse des résultats

3.2.1 Les acteurs de la chaîne de noix pour l'exportation et leurs fonctions respectives

Dans la chaîne de noix brute, interviennent plusieurs acteurs notamment :

i. Les fournisseurs d'intrants

Ils se chargent de la fourniture des outils d'entretien, des plants, des fertilisants et des produits phytosanitaires

ii. Les producteurs

Les planteurs s'occupent de l'installation de la plantation, de leurs entretiens, de la récolte, du séchage, du stockage, et de la vente des noix (producteurs).

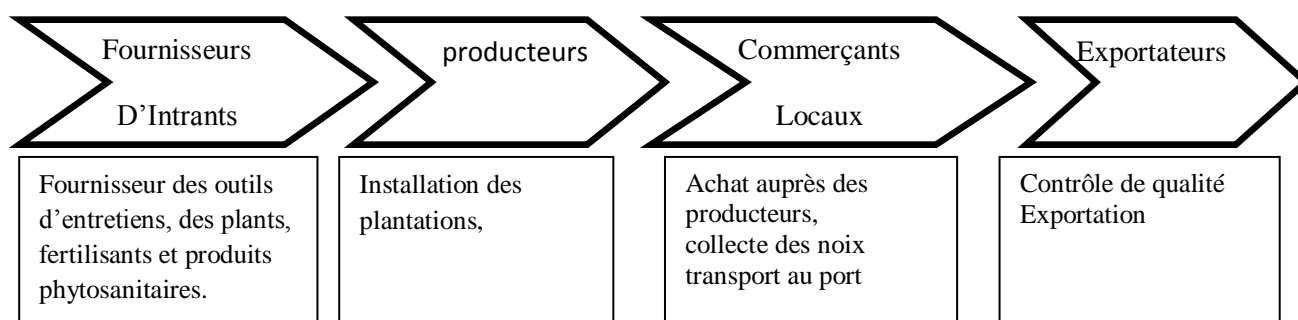
iii. Les commerçants locaux

Ils font des achats auprès des producteurs, collectent des noix, et assurent le transport des noix au port pour la vente. Il s'agit des courtiers, des collecteurs et des grossistes

iv. Les exportateurs

Les exportateurs ont pour rôle de contrôler la qualité et d'assurer l'exportation des noix brutes.

Le diagramme suivant résume ce qui précède.



Source : réalisé par les auteurs (enquête PAPA 2011)

Figure 2 : acteurs de la chaîne de noix pour l'exportation et leur fonction respective

3.2.2 Interactions entre acteurs et Gouvernance dans la chaîne de noix brute à l'exportation

Producteurs

La production de noix cajou est assurée par des producteurs relativement jeunes avec une moyenne d'âge de 47 ans. Ils sont en majorité des hommes soit 97% des enquêtés. Pour ces

producteurs, l'adhésion à des associations de producteurs permettent un meilleur accès aux intrants de la part des fournisseurs d'intrant (29% des cas), aux informations relatives aux prix (28% des cas), aux formations diverses sur la production et les techniques de récoltes (76% des cas), aux équipements agricoles (73% des cas). Cette adhésion permet par ailleurs l'accès facile aux marchés pour la vente de leurs récoltes (33%). Ils sont en amont de toutes les chaînes et représentent le maillon le plus important. Ils produisent les noix et les pommes et approvisionnent les transformateurs et les commerçants. En vue d'assurer les travaux d'entretien, certains producteurs font des prêts soit auprès des institutions de micro finance (IMF) ou auprès des commerçants à qui ils bradent à la récolte une partie de la production. Le système de prêts auprès des commerçants ne profite pas aux producteurs car les produits sont largement vendus en dessous du prix sur le marché. Mais il faut remarquer que ce système de préfinancement informel des activités est en régression à cause de l'arrivée des IMF auprès de qui certains producteurs préfèrent contracter pour les prêts ou bien trouver d'autres source de financement afin de produire dans la quiétude. La majorité (80%) des producteurs finance les activités de production sur fonds propre. En ce qui concerne les stratégies de vente des produits, les producteurs choisissent de faire une vente groupée ou individuelle selon le prix proposé par l'acheteur. Les producteurs vendent la plus grande partie de leur production aux collecteurs (environ 97%). Seulement 2% et 1% de la production totale sont respectivement livrés aux groupements de producteurs et aux unités de transformation.

Agents de commercialisation

Les commerçants sont des acteurs aussi importants que les producteurs dans la chaîne de valeur des noix d'anacarde brute à l'exportation. En général on retrouve deux grandes catégories de commerçants au niveau de la chaîne des valeurs à savoir : les collecteurs et les grossistes. Deux catégories de collecteurs ont été observées : ceux en activité au niveau village et ceux en activité au niveau de la région. Les collecteurs au niveau village sont les commerçants qui collectent les noix dans leurs localités de résidence. Dans ce rôle, on retrouve essentiellement les femmes qui sont préfinancées par les collecteurs de zone (encore appelé Chef Zone). Ces collecteurs profitent de leur présence dans les villages de production pour s'enquérir des disponibilités des noix d'anacarde. Les collecteurs du village qui ne sont pas préfinancés sont limités par les manques de capital et les informations sur l'évolution des prix. Les collecteurs de zone ou Chef Zone autofinancés ou ceux qui reçoivent un préfinancement travaillent pour les grossistes. Ils regroupent le maximum de noix dans leurs zones respectives constituées d'un ensemble de villages ou d'arrondissement ou la commune

de résidence. A cet effet, ils sillonnent les villages où ils préfinancent les collecteurs au niveau village. Ils disposent de magasins ou d'une maison où les noix collectées sont stockées. Les Chefs Zone qui autofinancent leur activité par contre, vendent leurs produits aux grossistes. Certains Chefs zones se mettent à collecter les petites quantités de noix des dernières récoltes sur fonds propres qu'ils vendent ensuite aux grossistes.

Les marges dont bénéficient les collecteurs varient en fonction de la période de la saison de production (début campagne ou fin campagne) et de la concurrence sur le terrain. Les grossistes sont des opérateurs économiques qui font le commerce de plusieurs produits agricoles et sont dans la grande majorité basés dans les villes (savè, savalou, glazoué, bohicon, Cotonouetc.). Deux catégories de grossistes ont été identifiés sur le terrain : les grossistes préfinancés par les exportateurs et les grossistes qui autofinancent leur activité.

Les premiers sont préfinancés par des exportateurs tout au long de la campagne pour leur garantir un tonnage de noix brutes à convoier vers le port de Cotonou. Ces grossistes fonctionnent avec les exportations sous des contrats mais leurs relations sont plus basées sur la confiance et un intérêt partagé. La collecte des noix par ces grossistes se fait à un prix fixé par l'exportateur. Le prix est par ailleurs ajusté en fonction de l'évolution du prix dans les zones d'exercice des grossistes. Afin de protéger leurs intérêts, certains grossistes préfinancés ne livrent pas exclusivement toutes les quantités de noix collectées afin de profiter des hausses de prix éventuelles. Ainsi, une partie des noix est vendue à un autre exportateur.

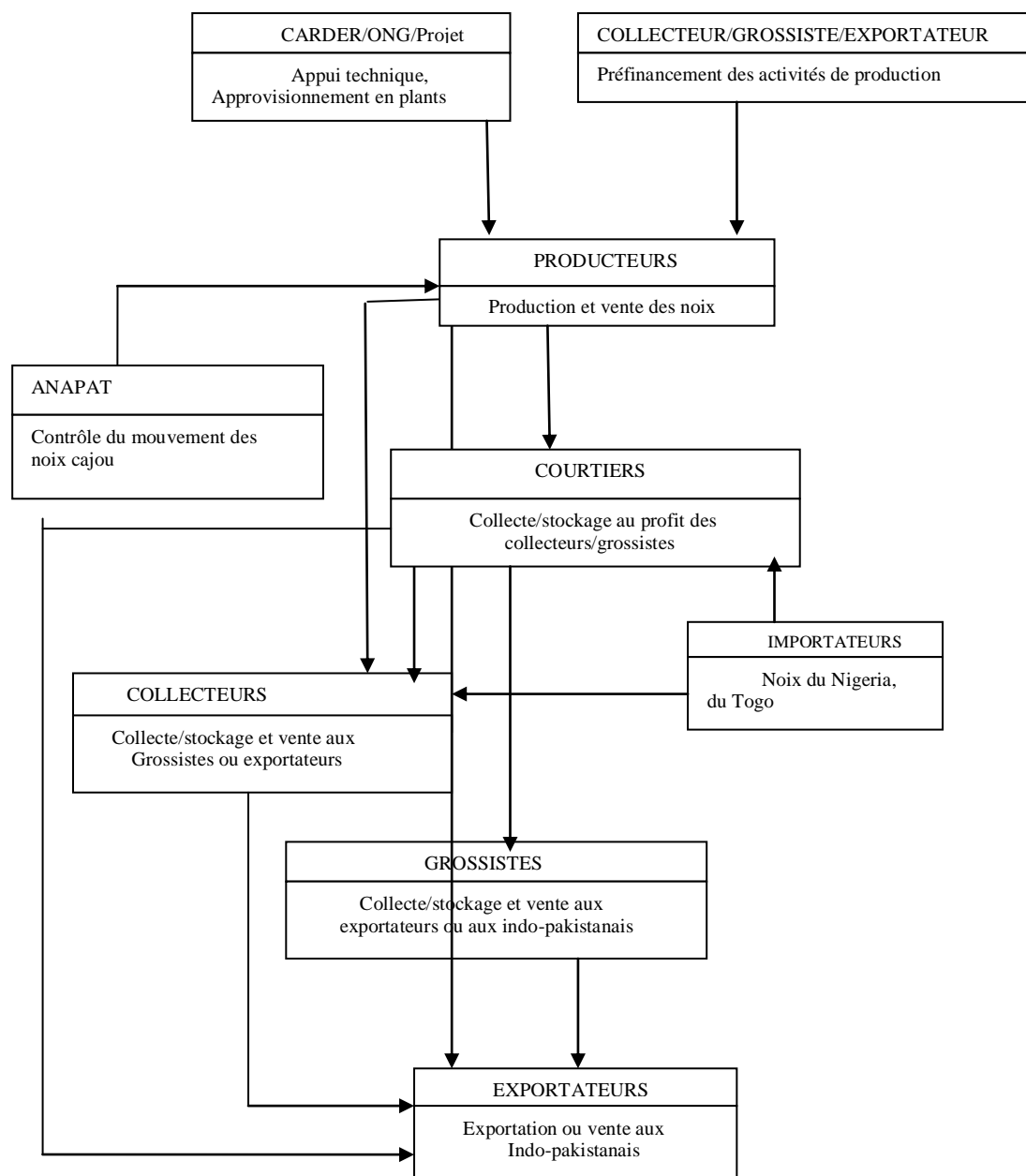
La seconde catégorie de grossistes travaillent pour leur propre compte et négocient des contrats avec les exportateurs une fois la collecte faite. Ils ont le pouvoir sur leurs produits et vendent aux exportateurs de leurs choix. Les deux catégories de grossiste assurent le transport des noix au port et assurent les frais de route. La marge des grossistes varie selon la situation des prix. Les grossistes bénéficient également des primes que leurs accordent les exportateurs sur les quantités de noix collectée. Toujours pour respecter les termes des contrats, les commerçants sont des fois obligés d'importer des noix du Nigéria. Le système de commercialisation des noix de cajou, suit la loi des commerçants qui sont les premiers à bénéficier le plus des avantages de la chaîne des noix de cajou brute au dépend des producteurs

Exportateurs

Les commerçants livrent à leur tour les noix aux exportateurs qui sont surtout des sociétés ou des personnes physiques juridiquement reconnues comme des exportateurs. On retrouve dans cette catégorie les sociétés comme SEPT (Société d'Exportation des Produits Tropicaux). Certains installent des magasins de stockage et de groupage et donnent des conseils pour la mise en conteneur. En réalité, ce sont en majorité des indiens qui interviennent à travers des sociétés d'exportations telles que Nomax, Olam-Bénin, Sakson-Bénin, BPS-Bénin, etc., installées à Cotonou (Evin, 2000 ; Anonyme, 2002). Ils disposent d'importantes capacités de stockage au port de Cotonou.

3.2. 3 Cartographie de la chaîne de noix brutes cajou

Le schéma suivant décrit les interactions dans la CVA noix brute anacarde à l'exportation.



Source : rapport analyse de la performance des CVA de la filière anacarde au Benin (2011)

Figure 3 : circuit de commercialisation de noix

3.2.4 Les institutions d'appui et de régulation des CVA

La filière anacarde au Bénin bénéficie de l'appui de plusieurs institutions qu'elles soient publiques ou privées. L'appui public à la filière passe par des structures étatiques essentiellement le ministère en charge de l'agriculture, et celui en charge du commerce.

3.2.4.1 Le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)

C'est la principale institution étatique en charge du développement des filières agricoles au Bénin. Pour mener à bien son intervention, le MAEP s'appuie sur un certain nombre d'institut et de directions à savoir : l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB), la Direction de l'Agriculture (DAGRI), la Direction de la Formation opérationnelle et de la Vulgarisation (DIFoV), la Direction de la Promotion de la Qualité et du Conditionnement des produits agricoles (DPQC), l'Office National de Soutien des revenus agricoles (ONS), La Commission Interministérielle de Fixation des Prix des Produits agricoles et intrants et la Commission Nationale de concertation chargée du suivi de la filière Anacarde. L'INRAB s'occupe de l'aspect recherche pour le développement de la filière. Il intervient sur la sélection variétale et la mise au point des fiches techniques dans l'optique d'améliorer la productivité et la qualité ainsi que la valorisation et la diversification des dérivés. La DAGRI à travers son Service de la Protection des Végétaux et du Contrôle phytosanitaire (SPVCP), assure la protection des plants d'anacardier au niveau producteur (en mettant à la disposition des acteurs concernés des produits recommandés) et la délivrance des certificats phytosanitaires aux exportateurs de noix. La diffusion des technologies améliorées mises au point par l'INRAB et des produits recommandés par la DAGRI est assurée par le système national de vulgarisation animé par la DIFoV. Celle-ci s'appuie sur les Centres Régionaux de Promotion Agricole (CeRPA ; ex-CARDER) pour atteindre les acteurs à la base, en l'occurrence les producteurs de noix cajou dans le présent cas.

Le rôle de la DPQC au niveau de la filière anacarde est d'inspecter la qualité des noix cajou et ses dérivés, surtout ceux destinés à l'exportation et de délivrer un certificat d'inspection comme exigé par la réglementation nationale. L'ONS est chargé de la promotion et de l'organisation globale de la filière à travers l'organisation des différents acteurs (ex. producteurs et commerçants). La filière anacarde par ailleurs bénéficie d'un appui à la détermination des dates de démarrage et de clôture des campagnes de commercialisation et à la fixation des prix. C'est à cela que s'attèle la Commission Interministérielle de Fixation des Prix des Produits agricoles et intrants. Enfin, l'intervention du MAEP au niveau de la filière s'observe aussi à travers les actions de la Commission Nationale de concertation chargée du suivi de la filière Anacarde. Elle est chargée de l'arrangement des intérêts des différents acteurs de la filière, de la mise en place d'un dispositif pouvant faciliter l'approvisionnement en matières premières des transformateurs nationaux, de préserver le label de qualité de la noix du Bénin, de promouvoir la professionnalisation des acteurs, et d'instaurer une

contribution financière des acheteurs, exportateurs et des transformateurs pour contribuer aux ressources d'appui à l'organisation de la filière.

3.2.4.2 Le ministère en charge du Commerce

Le ministère en charge du Commerce assure la présidence du Comité Interministériel de fixation des prix des produits agricoles et intrants, et la Vice-Présidence de la Commission Nationale de Concertation chargée du suivi de la filière anacarde au Bénin. Le ministère en charge du commerce appuie la filière anacarde par le biais de deux (2) de ses directions : la Direction Générale du Commerce Extérieur (DGCE) et la Direction Générale du Commerce Intérieur (DGCI). La DGCE s'occupe essentiellement des appuis nécessaires aux exportations extérieures. Elle est chargée de délivrer un certificat d'origine du produit, de former et d'informer les producteurs et les exportateurs sur les questions relatives à la libéralisation du commerce international et du système commercial multilatéral. La DGCI quant à elle intervient dans la fixation, tout au début de la campagne, du prix planché de l'achat des noix aux producteurs, la réglementation de la commercialisation primaire des noix, en délivrant des agréments aux acheteurs/collecteurs des noix auprès des producteurs. Elle assure par ailleurs le contrôle/ étalonnage des instruments de mesures utilisés dans la commercialisation des noix (surtout entre exportateurs et acheteurs Indo-pakistanaï). Il est noté également l'intervention d'autres institutions publiques. C'est le cas de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey-Calavi (FSA/UAC) et de la Chambre Nationale d'Agriculture (CNA). Conjointement, ces deux (2) institutions proposent l'instauration d'une bourse d'anacarde au Bénin pour faciliter les échanges d'information et de produits entre les acteurs.

3.2.4.3 Autres institutions d'appui

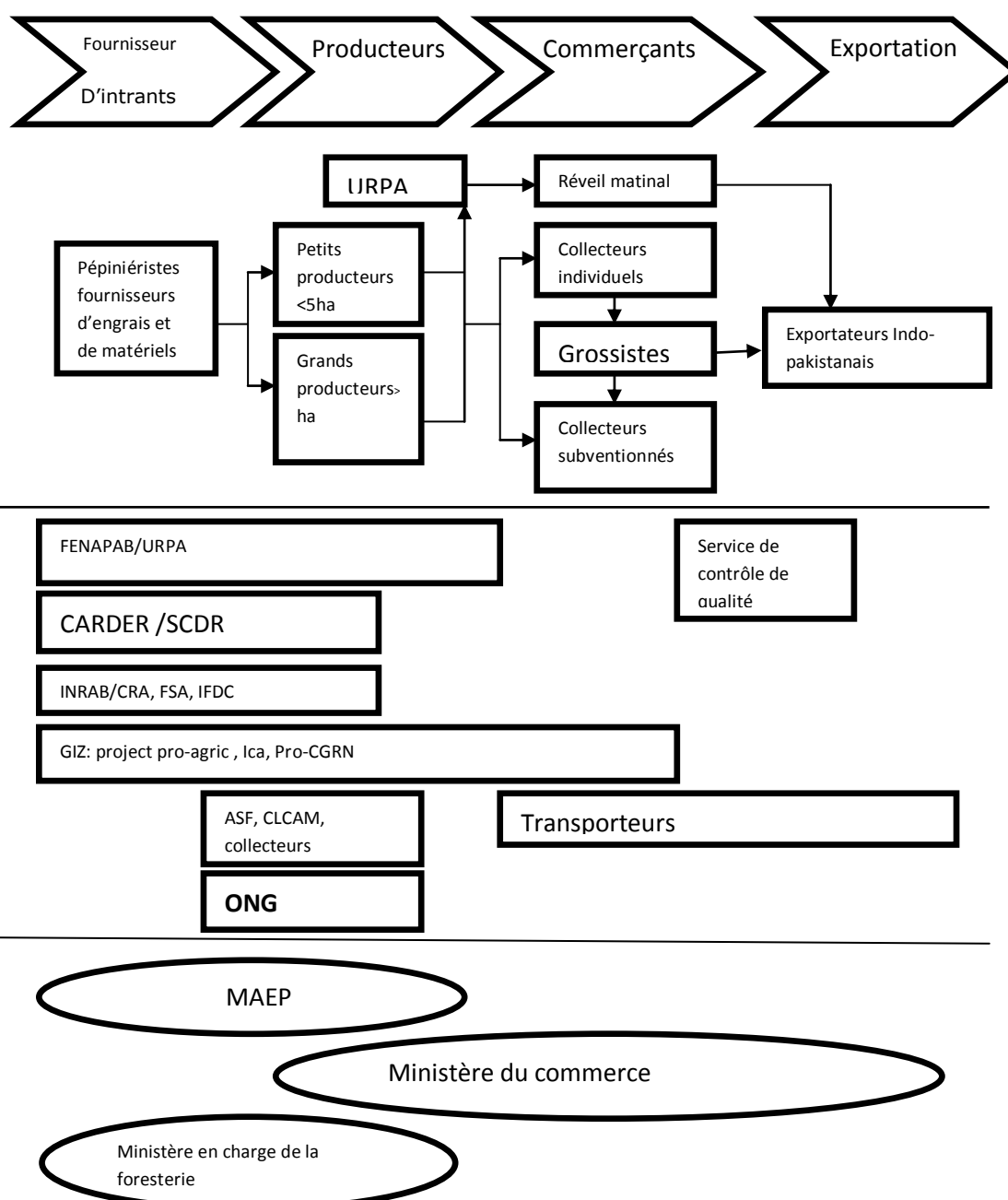
Les structures privées ou à caractère international apportent également leur appui à la filière anacarde du Bénin. Il s'agit des projets, programmes et Organisations Non Gouvernementales sous financement des partenaires techniques et financiers, de l'Institut International d'Agriculture Tropicale au Bénin (IITA-Bénin), de la Biodiversité Internationale. L'IITA et la Biodiversité Internationale s'occupe tout comme l'INRAB de la recherche et du développement des innovations. Les projets, les programmes et les ONG interviennent dans l'encadrement technique, la formation et la promotion de l'organisation des acteurs (en particulier les producteurs et commerçants de noix). Au nombre des programmes d'appui à la filière anacarde au Bénin, il y a l'Alliance Africaine de Cajou (ACA) qui est une alliance de l'industrie africaine de noix de cajou initiée par un partenariat entre USAID, Olam

International et Kraft Foods Int. Elle regroupe les producteurs, industriels, acheteurs internationaux, Organismes gouvernementaux compétents, des Donateurs et des ONG de tous les pays africains producteurs d'anacarde et a pour but d'améliorer la concertation entre les différents maillons des chaînes de production, de transformation et de commercialisation des noix de cajou africaines. La filière a bénéficié aussi de l'appui de la Composante "Appui au Secteur Privé Agricole" (CASPA) du PASDA 2 financé par la Coopération Bénino-Danoise. Le but poursuivi était le renforcement des capacités des acteurs des filières dont l'anacarde dans les segments post-récolte (conservation/stockage, transformation et commercialisation/exportation). La filière bénéficie par ailleurs de l'appui du Projet d'Appui au Monde Rural de l'Atacora et de la Donga (PAMRAD) qui est un projet de la Coopération Bénino-Belge intervenant dans le Nord du Bénin. Il en est de même du Projet d'Appui Institutionnel à la Modernisation de l'Agriculture Familiale (PAIMAF). Elle reçoit aussi de l'appui de la Coopération Bénino-Allemande à travers le Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN) du service néerlandais de coopération, la SNV. Dans le rang des ONG appuyant la filière anacarde, il y a Oxfam Québec qui appuie depuis 2004 le Consortium pour la Professionnalisation de l'Agriculture dans les Collines (CPAC) regroupant les producteurs appartenant à trois (3) types d'organisations paysannes dont celles des Producteurs d'anacarde.

3.2.4.4 Commission Interministériel de Fixation des Prix des produits agricoles et intrants

La Commission fixe un prix de campagne pour l'anacarde ainsi que les dates de démarrage et de fin de campagne de commercialisation. En ce qui concerne l'anacarde cette Commission se réunit en début et fin de campagne et fixe un prix minimum d'achat de la noix de cajou et les dates de début et de fin de chaque campagne. Il y a environ une centaine de participants représentant de l'Etat et de la profession Présidence de la République, MICPE, MAEP et CARDER, Ministères du Plan et des Transports, les exportateurs, l'ANAPAT et les OP. Le prix minimum est fixé sur une base consensuelle et il fait l'objet d'un décret Présidentiel.

La figure suivante résume les interactions entre les acteurs de la CVA noix brutes et leurs structures respectives.



Source : réalisé par les auteurs (enquête PAPA 2011)

Figure 4 : Cartographie des acteurs de la chaîne de valeurs des noix brutes et leurs structures Respective

3.2.4.5 Conclusion partielle 1

Les résultats précédents révèlent que les fournisseurs d'intrant, les producteurs, les commerçants, les structures d'appui et de régulation de la filière sont dépendants et interagissent entre eux (figure 2, figure 3, et figure 4)

3.2.5 Analyse de la rentabilité financière de la CVA brute cajou à l'exportation

Dans cette étape, nous allons analyser la rentabilité financière de chacun des deux maillons principaux de la CVA noix brute cajou à l'exportation.

3.2.5.1 Analyse de la rentabilité du maillon producteur

L'analyse descriptive de la superficie emblavée par les producteurs objets d'enquête montre que la superficie emblavée varie de 0,12 ha à 220,80 ha. Avec une superficie moyenne emblavée de 3.6977 ha (**tableau 1**)

Tableau 5 : Statistiques descriptives de la superficie emblavée par les producteurs en ha

observation	Valide	657
	Manquante	0
Moyenne		3,6977
Minimum		0,12
Maximum		220,80

Source : réalisé par les auteurs (enquête PAPA 2011)

Le tableau ci-dessous révèle que le produit brut moyen des producteurs enquêtés est 215,21 FCFA /kg, au minimum 50 FCFA/kg et au maximum 450 FCFA/kg.

Tableau 6 : Statistiques descriptives du produit brut d'exploitation (PB) des producteurs

observation	Valide	657
	Manquante	0
Moyenne		215,2110
Minimum		50,00
Maximum		450,00

Source : réalisé par les auteurs (enquête PAPA 2011)

Toute fois, pour obtenir cette recette issue des ventes de l'anacarde (PB), les producteurs ont utilisé de l'engrais, de l'eau, des insecticides, et des herbicides (Consommation Intermédiaire). Les producteurs enquêtés ont utilisé en moyenne et en valeur une Consommation Intermédiaire estimée à 24,1033 FCFA/kg, à 190 FCFA/kg au maximum et à 0 FCFA/kg au minimum (cf. tableau 7).

Tableau 7 : Statistiques descriptives de la consommation intermédiaire des producteurs en FCFA/kg

observation	Valide	657
	Manquante	0
Moyenne		24,1033
Minimum		,00
Maximum		190,00

Source : réalisé par les auteurs (enquête PAPA 2011)

De ces deux indicateurs on peut déduire la Valeur Ajoutée (VA) définie comme la création de la richesse et obtenu à partir de la différence entre le PB et la CI comme mentionné au chapitre 2. Dans cette étude, les producteurs enquêtés ont une VA moyenne estimée à 191,1077 FCFA/kg Autrement dit, ces producteurs de noix brute anacarde valorisent en moyenne le kg d'anacarde par une valeur ajoutée d'environ 191,10 FCFA/kg. Avec une VA minimale de 5,68 FCFA/kg et une VA maximale estimée à 437,50 FCFA/kg (cf. tableau 8)

Tableau 8 : Statistiques descriptives de valeur ajoutée des producteurs

observation	Valide	657
	Manquante	0
Moyenne		191,10
Minimum		5,68
Maximum		437,50

Source : réalisé par les auteurs (enquête PAPA 2011)

Les charges (cout de désherbage, coût de largage, coût de récolte, coût de transport) de ces producteurs ont coûtés en moyenne 20,1035 FCFA/kg et au maximum 130 FCFA/kg (cf. tableau 9).

Tableau 9 : Statistiques descriptives de la rémunération de la main d'œuvre (Les charges) des producteurs en FCFA/kg

observation	Valide	657
	Manquante	0
Moyenne		20,1035
Minimum		,00
Maximum		130,00

Source : réalisé par les auteurs (enquête PAPA 2011)

Le résultat brut d'exploitation (RBE) est obtenu en diminuant de la valeur ajoutée, les charges fixes. Le RBE moyen des producteurs enquêtés est estimé à 168,8517 FCFA/kg, à 337,50 FCFA /kg au maximum et à 3,5 FCFA/kg au minimum (tableau 10).

Tableau 10 : Statistiques descriptives du résultat brut d'exploitation des producteurs en FCFA/kg

observation	Valide	657
	Manquante	0
Moyenne		168,8517
Minimum		3,50
Maximum		337,50

Source : réalisé par les auteurs (enquête PAPA 2011)

Le ratio VA/CA qui détermine la valeur ajoutée créée par chiffre d'affaire estimé à 0,65 en moyen, montre que la valeur ajoutée représente 65 % du chiffre d'affaire réalisé (Tableau 11)

Tableau 11 : Statistiques descriptives du ratio VA/CA ou VA/RB des producteurs

	Observation	Moyenne	Minimum	Maximum
VA/PB	657	0,6496	0,03	0,71

Source : réalisé par les auteurs (enquête PAPA 2011)

3.2.5.2 Conclusion partielle 2 :

Le résultat brut d'exploitation moyen des producteurs enquêtés est positif (environ 168,85 FCFA/kg en moyenne). Le RBE étant le gain (ou la perte) économique de l'agent une fois acquittées toutes les charges d'exploitation courantes. Les comptes étant fait par rapport à une

opération qui n'a duré qu'environ trois mois, L'amortissement a été négligé. Le RBE est donc considéré comme le résultat net d'exploitation(RNE).

La table suivante présente la synthèse du compte d'exploitation des producteurs.

Tableau 12 : Compte d'exploitation des producteurs (synthèse)

	Moyenne	Minimum	Maximum
Superficie emblavée en ha	3,6977	0,12	220,80
Produit brut d'exploitation en FCFA/ kg	215,2110	50,00	450,00
Consommation Intermédiaire en FCFA/kg	24,1033	,00	190,00
Valeur Ajoutée en FCFA/kg	191,1077	5,68	437,50
Charges en FCAF/kg	20,1035	,00	130,00
Résultat brut d'exploitation	168,8517	3,50	337,50
Ratio VA/PB	0,6496	0,03	0,71

3.2.5.3 Analyse de rentabilité du maillon commerçant

La distribution et la commercialisation de l'anacarde dans les communes d'enquête est assurée par les collecteurs ; les grossistes du village ; les grands grossistes et les courtiers. Parmi eux, 82 ont été enquêtés. Les comptes d'exploitation que nous avons réalisé révèlent que ces commerçants ont enregistré un prix d'achat moyen estimé à 273 FCFA/kg. Le prix d'achat moyen variant de 245,3289 FCFA/kg à 322,9167 FCFA/kg selon la nature du commerçant (tableau 12).

Tableau 13 : Prix d'achat moyen des commerçants en FCFA/kg

Nature du commerçant	Moyenne	Observation
Collecteurs	245,3289	16
Grossistes du village	267,4823	49
Grand grossistes	296,0000	5
courtiers	322,9167	12
Total	273,0109	82

Source : réalisé par les auteurs (enquête PAPA 2011)

Ces commerçants ont supporté des charges telles que les coûts de transport, de manutention, de sacs et autres coûts. Le tableau 13 présente l'estimation des coûts moyens des charges en FCFA/kg selon la nature du commerçant. Avec un coût moyen général des charges estimé à 3,2578 FCFA/kg.

Tableau 14 : Charges moyenne des commerçants en FCFA/kg

Nature du commerçant	Moyenne	observation
Collecteurs	2,4790	16
Grossistes du village	3,5881	49
Grand grossistes	3,7578	5
courtiers	2,7392	12
Total	3,2578	82

Source : réalisé par les auteurs (enquête PAPA 2011)

Le tableau suivant présente la taxe moyenne supportée par chaque type de commerçant. Généralement la taxe moyenne est estimée à 0,7575 FCFA/kg.

Tableau 15: Taxes moyen supportées par des commerçants en FCFA/kg

Nature du commerçant	Moyenne	observation
Collecteurs	1,1431	16
Grossistes du village	0,6884	49
Grand grossistes	0,7000	5
courtiers	0,5494	12
Total	0,7575	82

Source : réalisé par les auteurs (enquête PAPA 2011)

Le produit brut (prix de vente ou recette) est donné par le produit du prix de vente du kg et de la quantité vendue. Les produits brut moyens des commerçants enquêtés par nature sont présentés ci-dessous (tableau 15). Il est estimé à 349,50 FCFA/kg en moyenne. Toute nature confondue.

Tableau 16 : Prix de vente (PBM) moyen des commerçants en FCFA/kg

Nature du commerçant	Moyenne	observation
Collecteurs	293,75	16
Grossistes du village	337,94	49
Grand grossistes	400,00	5
courtiers	450,00	12
Total	349,50	82

Source : réalisé par les auteurs (enquête PAPA 2011)

Etude de la gouvernance de la chaîne de valeur ajoutée noix brute d'anacarde à l'exportation au Benin

Le produit brut diminué des charges ; de la taxe ; et du prix d'achat donne le profit ou le résultat net d'exploitation. En générale et en moyenne le RNE des commerçants est environ 72,4738 FCFA/kg (tableau).

Tableau 17 : résultat net d'exploitation moyen des commerçants en FCA /kg

Nature du commerçant	Moyenne	observation
Collecteurs	44,7989	16
Grossistes du village	66,1799	49
Grand grossistes	99,5422	5
courtiers	123,7948	12
Total	72,4738	82

Source : réalisé par les auteurs (enquête PAPA 2011)

3.2.5.4 Conclusion partielle 3 :

Le résultat net du maillon commerçant est aussi positif (environ 72,4738 FCFA/kg en moyenne et en générale). Le tableau 17 ci-dessous est la synthèse du compte d'exploitation des commerçants.

TABLEAU 18 : COMPTE D'EXPLOITATION DES COMMERÇANTS (SYNTHESE)

Nature du commerçant		Prix moyen de vente (PBM) en FCFA/kg	Prix moyen d'achat FCFA/kg	Coût de charge moyen en FCFA/kg	Taxes moyen en FCFA/kg	résultat net moyen (profit) en FCFA/kg
Collecteur	Moyenne	293,75	245,3289	2,4790	1,1431	44,7989
	N	16	16	16	16	16
Grossiste du village	Moyenne	337,94	267,4823	3,5881	0,6884	66,1799
	N	49	49	49	49	49
Grands grossistes	Moyenne	400,00	296,0000	3,7578	0,7000	99,5422
	N	5	5	5	5	5
Courtiers	Moyenne	450,00	322,9167	2,7392	0,5494	123,7948
	N	12	12	12	12	12
Total	Moyenne	349,50	273,0109	3,2578	0,7575	72,4738
	N	82	82	82	82	82

3.2.5.5 Vérification des hypothèses

Dans cette partie, nous allons vérifier les hypothèses émises précédemment.

- **H1** : Les interactions entre différents acteurs intervenants dans la chaîne de valeur ajoutée noix brutes d'anacarde à l'exploitation est nécessaire pour son fonctionnement

Les résultats tels que le diagramme interrelationnel (figure 4) et les cartographies de la CVA (figure 2 ; figure 3) montrent que les fournisseurs d'intrant, les producteurs, les commerçants et les structures d'appui et de régulation de la filière sont dépendants et interagissent entre eux ce qui prouve que ces interactions sont indispensables au fonctionnement de cette CVA. L'hypothèse *H1* est donc vérifiée.

- **H2** : La chaîne de valeur noix brutes d'anacarde à l'exportation est financièrement rentable.

Les résultats net des deux principaux maillons de la CVA noix brute cajou à l'exportation qui sont le maillon producteur et le maillon commerçant sont positifs (cf. conclusion partielle 2 et conclusion partielle 3). Donc l'hypothèse *H2* est vérifiée.

Conclusion générale et suggestions

Il s'agira dans un premier temps de faire nos suggestions à l'endroit des acteurs de chaque maillon de la CVA-noix brutes à l'exportation ainsi qu'aux autorités publiques et ensuite de conclure de façon générale.

Suggestions

Au regard des résultats obtenus, plusieurs suggestions méritent d'être faites à l'endroit des acteurs de la chaîne noix brutes (fournisseurs d'intrants, producteurs, et commerçants) et à l'endroit des décideurs de notre pays.

Pour la fourniture d'intrants, il faudrait que les fournisseurs recherchent des intrants adaptés à notre sol, de bonne qualité, et à temps. Nous suggérons par ailleurs aux décideurs de prendre des mesures fortes pour les accompagner dans leurs actions afin d'accroître la productivité de cajou béninoise.

Du côté de la production, il faudrait que les producteurs obéissent aux prescriptions techniques pour améliorer le niveau de leur VA et celui de leur rentabilité financière. Comme prescriptions techniques, on a :

- Le respect des étapes techniques de production enseignées et les normes exigées par les agents du SCDA et les ONG. Cela permettra d'augmenter la production d'anacarde et d'accroître le revenu des producteurs ;
- La pratique des habitudes d'une bonne tenue de comptabilité des comptes des activités de production de l'anacarde afin qu'ils puissent apprécier eux-mêmes la rentabilité de leur production ;
- L'appartenance des producteurs à des organisations agricoles pour se faire former et s'informer des différents changements intervenus dans le processus de production et des prix sur le marché. Ce qui permettra également aux producteurs de bénéficier des crédits agricoles.

Par ailleurs, nous exhortons les décideurs de la nation de :

- Améliorer l'accès des producteurs au crédit agricole ;
- Former les producteurs d'anacarde et organiser à leur intention des voyages d'échanges d'expériences dans les pays Africains où se pratique la culture d'anacarde ;
- Prendre des décisions qui permettront aux producteurs (acteurs principales des chaînes), de jouir un peu plus de leurs efforts.
- Renforcer l'outillage constitué jusqu'à nos jours de houe, de coupe-coupe, de hache et autre par un équipement d'engin agricole et les pulvérisateurs.

Pour les commerçants, nous suggérons de :

- Etudier et maîtriser le marché de l'anacarde afin de permettre l'ajustement de l'offre à la demande dans le but d'assurer leur compétitivité
- Eviter le surcharge au cours du transport ; et
- Renforcer les relations entre commerçants et les producteurs

Les autorités publiques doivent :

- Veiller à la réduction des tracasseries policières subies par les commerçantes ;
- Faciliter l'accès au crédit aux commerçantes.

Conclusion générale

L'anacardier est une culture qui joue un rôle important pour les populations. La culture génère des revenus et améliore significativement les sources de revenus des producteurs et des commerçants. L'analyse de la rentabilité des producteurs et commerçants qui sont les principaux maillons de la chaîne de valeur ajoutée noix brute cajou pour l'exportation nous a révélée qu'en moyenne cette CVA est rentable du point de vue financier ce qui nous a permis de valider l'hypothèse H2. Les acteurs tels que les fournisseurs d'intrant, les planteurs, les commerçants intermédiaires, les structures d'appui et de régulation de la CVA et les exportateurs ont été identifiés ainsi que leurs rôles et leurs interactions. Il en ressort que cette CVA ne peut marcher sans la synergie entre ces différents acteurs ce qui permet la validation de l'hypothèse H1. Cette recherche sur la chaîne de valeur ajoutée noix brutes dans les départements de Zou, Colline, Borgou, et Donga est une contribution à une meilleure connaissance du circuit et du partenariat existant entre les différents acteurs. Ces derniers se complètent, mais le maillon production qui paraît ici comme le pilier de la chaîne souffre d'énormes difficultés auxquelles nous invitons les pouvoirs publics à un soutien ferme à travers des subventions. Nous exhortons aussi les pouvoirs publics à encourager des recherches sur cette culture. Une étude d'impact basée sur l'importance de la tenue de la comptabilité par les différents acteurs de la CVA serait d'un grand intérêt.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

Alphonse G. SINGBO., Adolphe D. SAVI. Epiphane SODJINO. (Mars, 2004) : Etude du système de commercialisation des noix d'anacarde dans le département des collines au Benin.

M. Moise., A.SEDJRO., M. Loukman SANNI-AGATA. (2002) : Analyse du secteur de l'anacarde situation actuelle et perspective de développement.

Missigbè Joël Angelo HOUNDJO. (Année Académique 2012- 2013) : Analyse des systèmes de culture et des chaînes de valeur des produits de l'anacardier dans les communes de Savè, Glazoue et Bantè au Bénin, Mémoire Pour l'obtention du Diplôme de Licence Professionnelle en Sciences et techniques de production végétale (STPV), p31

Evin J. (2000) : Filière anacarde au Bénin. Note d'information n 1, Programme de Promotion du Monde Agricole Béninois (PPMAB), composantes 1 et 2, MDR, Bénin, 26 p.

Tandjiékpon A. M. (2010 : Analyse de la Chaîne de Valeur du Secteur Anacarde du Bénin, Mémoire de DEA /FLASH/UAC République du Benin, 64p.

PSRSA. (2008) : Plan stratégique de Relance du Secteur Agricole au Bénin, 128p.

Bureau International du Travail (BIT). (2006) : Un Guide d'Analyse de la Chaîne de Valeur et d'Amélioration, Module 1, 35p.

Anonyme. (2002) : Quelques informations sur le marché béninois de l'anacarde, Note préparatoire à la séance de travail du "groupe de travail et d'échange sur la filière anacarde" du 16 janvier 2003, 16p.

Fabre, P. (1994). Note de méthodologie générale sur l'analyse de filière : utilisation de l'analyse de filière pour l'analyse économique des politiques ; Document de formation pour la Planification agricole, FAO, Rome, 105p.

Gereffi, J. Humphrey, T. Sturgeon. (2005): The Governance of Global Value Chains.

FAO (2005).L'approche filière : analyse financière. EASYPol module 044, 22p, 043, 24p [En ligne]. Disponible sur www.fao.org/tc/easypol.

Moustier P. (2009) : Gouvernance et performance des filières alimentaires au Vietnam, Economies et sociétés, vol. 43, n°11, pp. 1835-1855.

SINGBO A. (2000).Performance des systèmes de commercialisation du maïs et rentabilité de sa production : cas des Sous-Préfectures d'Adjohoun et de Dangbo (Sud-Bénin), Thèse d'Ingénieur Agronome, FSA/UAC, 156 p

Soullier G. (2013). La gouvernance des chaînes de valeur en Afrique : permanence ou changement ? Mémoire de recherche pour l'obtention du master, CIRAD, UMR MOISA.

Ricau P. (2013) : Connaître et Comprendre le marché international de l'anacarde, une Publication de RONGEAD, disponible sur http://www.rongead.org/IMG/pdf/Guide_RONGEAD.pdf.